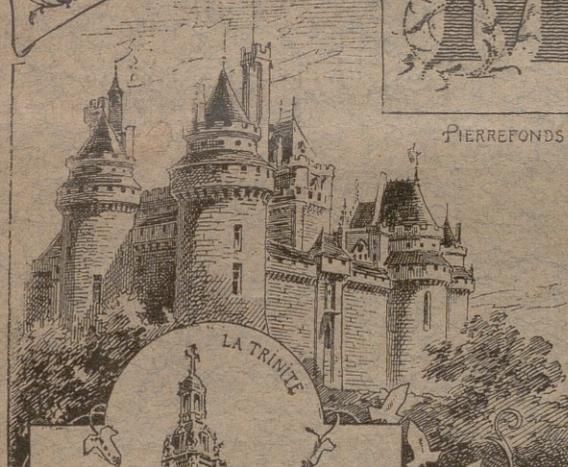
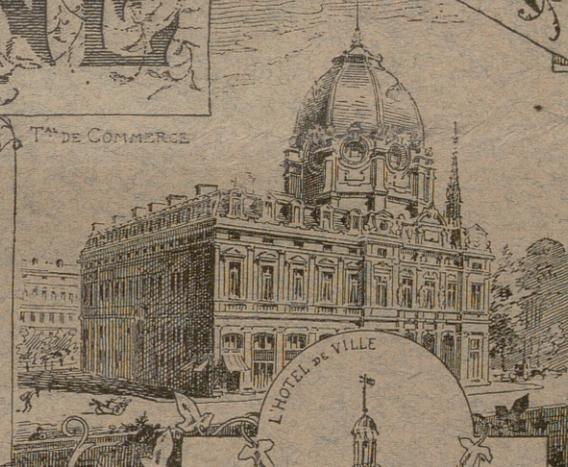


LE CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE



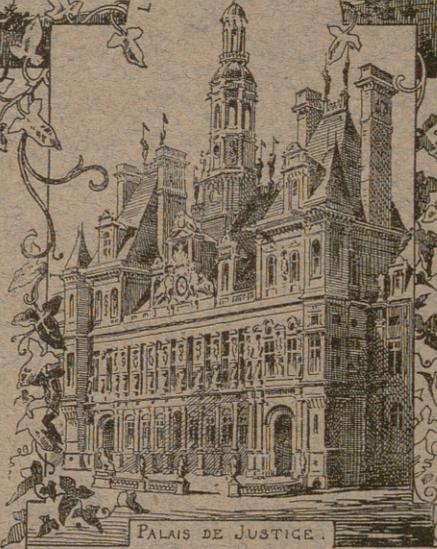
DIRECTEUR: P. PLANAT

SIXIÈME ANNÉE. — N° 30

Samedi 2 Mai 1891

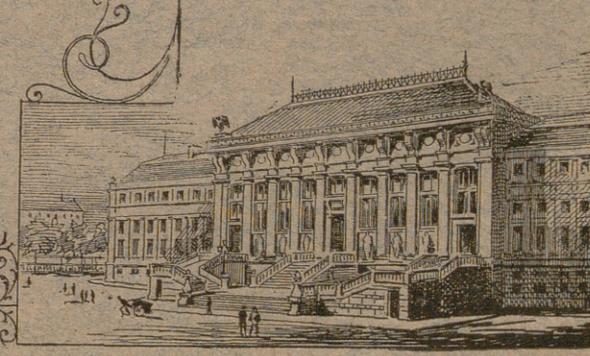
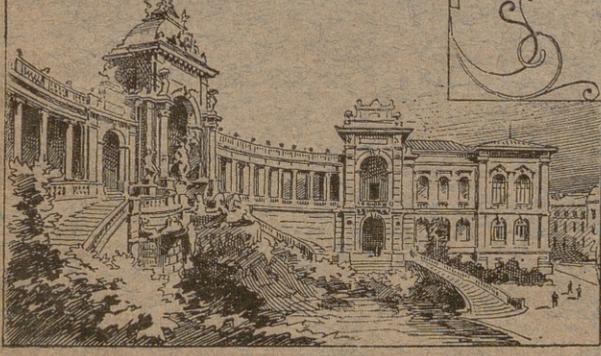
Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.



Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^{ie}, ÉDITEURS
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription.



R. 6599

R. 5825

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFERES A AIR CHAUD

VENTILATION

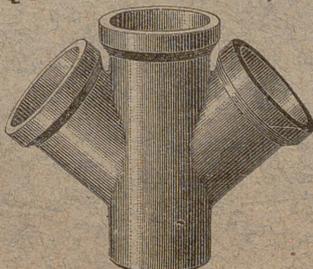
RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

VITRAUX D'ÉGLISE
ET D'APPARTEMENTS
A. PROYE
81 et 83, faubourg St-Antoine, Paris.

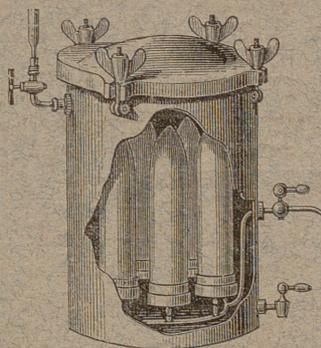
COMPAGNIE DES GRÈS FRANÇAIS
De POUILLY-SUR-SAONE (Côte-d'Or).
E. JACOB & C^{ie}
SIÈGE SOCIAL :
14, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS

Exposition Universelle 1889
1 MÉD. OR, 1 ARGENT, 2 BRONZE
TUYAUX. — SIPHONS



PRODUITS ADMIS DANS LES TRAVAUX
DE LA VILLE DE PARIS
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, ETC.

Expos. Hygiène, Toulon 1890;
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
EVIERS. — CUVETTES



AÉRIFILTRE MALLIÉ BREVETÉ
S. G. D. G.

Epuration complète des eaux d'alimentation. Application des théories Pasteur

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

BATTERIE-FILTRE MALLIÉ BREVETÉ
S. G. D. G.

S'adaptant sur tous les conduits d'eau de la Ville et per-

mettant d'alimenter d'eau filtrée tous les étages d'une

maison aussi facilement que d'eau ordinaire

Simplicité dans la pose des appareils qui exige peu d'emplace-

ment, tout en fournissant un grand débit d'eau saine, aérée et débar-

assée complètement de tous les principes morbides. (Rapports officiels

de la préfecture de police en 1885 et 1889.)

MALLIÉ & C^{ie}, 155, faubourg Poissonnière, PARIS

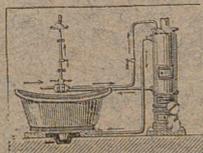
Fournisseur de l'Armée, des Ministères, Lycées, etc.

Envoi franco de la notice.

BAINS, -- BUANDERIES

BAIGNOIRES. — CHAUFFE-BAINS.
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN.

APPAREILS DE LESSIVAGE
SYSTÈME GASTON DOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI
FRANCO DE
CATALOGUES.



DELAROCHE AINÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

- 9 MAI —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction du réservoir de Saint-Cloud et des ouvrages d'adduction des eaux du réservoir à l'intérieur de Paris. 1,285,000 fr. »
- 9 MAI —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Galerie de la conduite d'amenée entre le réservoir et la route nationale n^o 187. 62,459 fr. »
- 14 MAI —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Entretien de bâtiments de part. 460,000 fr. »
- 15 MAI —
CHEMINS DE FER DE L'ETAT A PARIS. — Aménagement de la gare d'Auneau-Ville et doublement de voie. 51,146 fr. 51
- 15 MAI —
CHEMINS DE FER DE L'ETAT. — Construction d'une maison de garde, près Brou. 6,744 fr. 92
- 22 MAI —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A PARIS. — Réfection des peintures sur diverses lignes (2 lots). 30,399 fr. 40

DÉPARTEMENTS

- 8 MAI —
HOSPICES DE SAINT-ETIENNE (Loire). — Construction d'un bâtiment (2 lots). 8,422 fr. »
- 9 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE RUFFEC (Charente). — Construction d'une école de filles à Landigny. 6,284 fr. 57
- 9 MAI —
SOUS-PREFECTURE D'AVALLON (Yonne). — Travaux communaux (3 lots). 11,382 fr. »
- 9 MAI —
PREFECTURE (Aube). — Travaux aux bâtiments départementaux (4 lots). 32,430 fr. »
- 9 MAI —
MAIRIE DU PUY (Haute-Loire). — Canalisation de la fontaine de Vourzac. 33,182 fr. 66
- 9 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS (Loiret). — Construction d'une école mixte à Rozoy-le-Vieil. 16,209 fr. 53
- 10 MAI —
MAIRIE DE DERCE (Vienne). — Réparation de l'église. 2,679 fr. 85
- 10 MAI —
MAIRIE DE SAINT-ETIENNE (Pas-de-Calais). — Construction d'un groupe scolaire. 40,405 fr. 46
- 10 MAI —
MAIRIE DE ROGNY (Yonne). — Construction d'un mobilier scolaire. 2,318 fr. »
- 10 MAI —
COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE FRAIGNEAU (Vendée). — Construction d'un groupe scolaire avec mairie. 21,500 fr. »
- 10 MAI —
MAIRIE DE NUEL-SUR-DIVE (Vienne). — Construction d'une école et mairie. »
- 10 MAI —
MAIRIE D'AMIRAT (Basses-Alpes). — Réparation à l'école. 1,000 fr. »
- 10 MAI —
MAIRIE DE BEZIERS (Hérault). — Ecole de filles et école maternelle (7 lots). 129,000 fr. »
- 10 MAI —
MAIRIE DE BEZIERS (Hérault). — Construction d'une école de garçons (7 lots). 90,500 fr. »
- 10 MAI —
MAIRIE DE RAFFETOT (Seine-Inférieure). — Construction d'un presbytère. 14,417 fr. 05
- 10 MAI —
MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-LES-BUXY (Saône-et-Loire). — Construction d'une école. »

- 10 MAI —
MAIRIE D'AUBIN (Aveyron). — Ateliers et salle de dessins à l'école primaire. 9,671 fr. 13
- 10 MAI —
MAIRIE DE SAINT-LUBIN-DES-JONCHETS (Eure-et-Loir). — Ecole enfantine (7 lots). 3,845 fr. »
- 11 MAI —
MAIRIE DE VALENCE (Drôme). — Démolition de l'ancienne mairie. 5,000 fr. »
- 12 MAI —
PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE. — Entretien des bâtiments départementaux (6 lots). »
- 12 MAI —
MAIRIE DE DUNKERQUE (Nord). — Génie Construction d'un magasin à poudre. »
- 12 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE TOUL (Meurthe-et-Moselle). — Construction de chemins vicinaux et travaux communaux (4 lots). 321,000 fr. »
- 12 MAI —
MAIRIE DE MONT-DE-MARSAN (Landes). — Appropriation de l'école des garçons (4 lots). 44,800 fr. »
- 12 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE TOULOUSE (Meurthe-et-Moselle). — Caniveaux pavés à Domgermain. 4,200 fr. »
- 12 MAI —
PREFECTURE DE LA CHARENTE. — Atelier et water-closet à l'école d'apprentissage d'Angoulême. 10,350 fr. »
- 12 MAI —
MAIRIE D'ARRAS (Pas-de-Calais). — Génie. Construction d'un hangar aux voies (4 lots). 25,000 fr. »
- 13 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE PARTHENAY (Deux-Sèvres). — Ecole avec mairie à Verneux. 23,000 fr. »
- 14 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE DOLE (Jura). — Transfert de l'asile de Dôle à Saint-Yllie (6 lots). 204,250 fr. »
- 14 MAI —
MAIRIE DE GNEHEBERT (Manche). — Construction d'une église. 44,625 fr. »
- 14 MAI —
PREFECTURE DU JURA. — Travaux communaux (6 lots). 16,541 fr. 23
- 15 MAI —
MAIRIE DE SCEAUX (Seine). — Restauration de l'église, de la mairie, etc. (6 lots). 44,314 fr. 56
- 15 MAI —
PREFECTURE DE LA MAYENNE. — Construction d'un hospice à Mayenne. 36,000 fr. »
- 15 MAI —
MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire). — Concours pour fournitures de bouches sous trotoirs. »
- 15 MAI —
PREFECTURE DU CALVADOS. — Construction d'un pont en maçonnerie sur l'Orne. 46,825 fr. 10
- 16 MAI —
PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE. — Construction d'un bâtiment aux archives départementales (6 lots). 233,352 fr. 09
- 16 MAI —
PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE. — Amélioration de la rue Boreau à Angers. 17,500 fr. »
- 16 MAI —
MAIRIE DE MAUBEUGE (Nord). — Génie. Construction d'un magasin à poudre. 150,000 fr. »
- 16 MAI —
MAIRIE DE TROYES (Aube). — Travaux divers (2 lots). 33,060 fr. »
- 16 MAI —
MAIRIE DE TARBES (Hautes-Pyrénées). — Artillerie. Agrandissement du hangar aux voitures. 45,79 fr. 74
- 16 MAI —
PREFECTURE DE LA CORSE. — Fourniture et pose du tablier métallique du viaduc du Vecchio. 200,000 fr. »
- 16 MAI —
MAIRIE DE RETHEL (Ardennes). — Fourniture de pavés et sable pour l'entretien des rues de 1891 à 1893. 13,500 fr. »
- 16 MAI —
MAIRIE L'HYERES (Var). — Construction d'une école mixte. 13,000 fr. »

- 16 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-SEVER (Landes). — Restauration de l'église de Peyres. 4,000 fr. »
- 16 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre). — Mur de soutènement et réparation de bâtiments (2 lots). 8,532 fr. 15
- 16 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE JOIGNY (Yonne). — Mairie, école et presbytère à Saint-Martin-des-Champs (2 lots). 38,781 fr. 41
- 17 MAI —
MAIRIE DE SONGEONS (Oise). — Construction d'une classe à l'école des filles. 11,021 fr. »
- 17 MAI —
MAIRIE DE CHAMBON (Loiret). — Construction d'une école de filles (7 lots). »
- 17 MAI —
MAIRIE D'OLETTE (Pyrénées-Orientales). — Exhaussement du clocher. 2,400 fr. »
- 18 MAI —
MAIRIE DE SIDIAILLES (Cher). — Agrandissement de l'école des garçons. 7,400 fr. »
- 19 MAI —
MAIRIE DE GRENOBLE (Isère). — Génie. Batteries et baraque annexe au Quichat. »
- 19 MAI —
PREFECTURE D'ALGER (Algérie). — Construction d'une église à Courbet. 14,000 fr. »
- 20 MAI —
ASILE D'ALIENES DE VAUCLUSE (Seine-et-Oise). — Construction de hangars. 3,925 fr. »
- 20 MAI —
MAIRIE DE BELFORT (Haut-Rhin). — Elargissement de la Porte de France. »
- 20 MAI —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A SAINTES (Charente-Inférieure). — Installation d'une remise aux machines à la gare de Saint-Jean-d'Angély. 6,140 fr. 15
- 21 MAI —
MAIRIE DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Cavette maçonnique dans le lit du Jarret (2 lots). 237,000 fr. »
- 21 MAI —
PREFECTURE DU JURA. — Amélioration du service des eaux d'Andelot-en-Montagne. 118,000 fr. »
- 21 MAI —
SOUS-PREFECTURE DE BAYONNE (Basses-Pyrénées). — Construction d'un trotoir. 2,800 fr. »
- 21 MAI —
MAIRIE D'ARRAS (Pas-de-Calais). — Génie. Démantèlement de la place d'Arras et de la citadelle. 1,200,000 fr. »
- 22 MAI —
MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan). — Construction d'un abattoir. 63,388 fr. »
- 22 MAI —
PREFECTURE DE L'AISNE. — Construction en fer du comble sur le chœur de la cathédrale. 36,350 fr. 30
- 23 MAI —
MAIRIE DU PUY (Haute-Loire). — Construction du pont de Changeac sur la Loire (2 lots). 84,200 fr. »
- 23 MAI —
PREFECTURE DE LA SAVOIE. — Travaux communaux (2 lots). 15,630 fr. »
- 23 MAI —
PREFECTURE DE LA LOIRE. — Reconstruction d'un pont-levis à Rive-de-Gier. 8,000 fr. »
- 23 MAI —
PREFECTURE DE LOIR-ET-CHER. — Quartier d'épileptiques à l'asile d'aliénés de Blois (7 lots). 72,184 fr. »
- 26 MAI —
MAIRIE DE SOYECOURT (Somme). — Réfection du beffroi de l'église. 3,243 fr. 70
- 30 MAI —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A SAINTES (Charente-Inférieure). — Travaux divers à la gare de Libourne. 12,099 fr. 80
- 7 JUIL —
MAIRIE DE CIEURAC (Lot). — Agrandissement de l'école. 5,282 fr. »

29^e BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C^e, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.

IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'ÀUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

M. F., à Orléans. — Le bouchement des placards était une obligation pour D...; A... ne doit absolument rien.

M. I. M., 5888. — Cette maison n'est pas sérieuse et ses produits ne sont pas recommandables. Si vous voulez nous dire à quel usage vous destinez ces toiles, nous pourrions vous indiquer autre chose dans le même genre.

Un abonné à Limoges. — Si le propriétaire avait donné comme chiffre maximum 20,000 francs, c'est sur le devis le moins élevé que doit être perçu l'honoraire de 1 1/2 %.

M. T. L., à Auxerre. — La caisse doit porter un numéro de fabrication qu'il vous suffira d'envoyer à votre fournisseur. Dans aucun cas, ce dernier ne peut se refuser au remplacement de la marchandise ou tout au moins à une compensation quelconque.

Un intéressé. — Oui, pour les trois questions.

M. L. A. C., à Cambrai. — L'exhaussement, dans ce cas, doit être assimilé à l'exhaussement d'un mur mitoyen et se régler de même. Comme l'accès est particulier, il n'y a pas augmentation de la servitude par l'escalier; la répartition des charges d'entretien devra se faire suivant l'article 664 du Code civil, c'est-à-dire suivant la part de propriété de chacun.

M. A. G., à Paris. — Dans les deux cas, il y a filet.

M. A. A., à Châlons-sur-Marne. — Nous ne connaissons pas l'éditeur de cet ouvrage. Le rédacteur qui a fait l'article dont vous parlez pourra seul nous renseigner; mais il est absent de Paris, en ce moment. Aussitôt son retour, nous vous donnerons la réponse à vos questions. Probablement samedi prochain.

M. P., à Alais. — Pour faire entrer 8,000 personnes dans le temps que vous indiquez, il faut au moins quatre tourniquets. Quant à l'adresse d'un fabricant, nous vous la donnerons dans la prochaine Boîte aux lettres.

M. J. C., à Rouen. — 1^o Le battent ainsi disposé est exposé à une très rapide usure. Pourquoi ne le mettez-vous pas dans l'autre sens, comme cela se fait habituellement et d'une manière plus rationnelle; 2^o une serrure fermant comme une crémone, c'est-à-dire fermant la porte aux deux extrémités du battant.

M. H. L., à Paris. — Adressez-vous au secrétariat de l'École des Beaux-Arts. Vous serez renseigné d'une manière plus complète que nous ne pourrions le faire nous-mêmes. C'est également au secrétariat que vous trouverez le programme des examens.

ANNONCES IMMOBILIERES

Les annonces à insérer doivent parvenir le jeudi qui précède la date de la livraison.

PARIS

- 53 8^e arrond. — Quartier Monceau. — **Propriété**, superficie totale 431^m04.
- 24 15^e arrond. — Près le boulevard de Vaugirard. — **Maison de rapport**. — Se composant de 3 corps de bâtiment. — Revenu total 19,000 fr. — A vendre 275,000 fr.
- 44 15^e arrond. — **Magnifique terrain** de 4,000 mètres environ angle de deux rues. Prix 75 francs le mètre. Sur ce terrain existent différentes constructions à usage d'habitation et d'usine.
- 22 16^e arrond. — Près de l'avenue du Bois de Boulogne. — **Deux Maisons de rapport**. — Angle de deux rues. — 1^o Maison rapportant 15,036 fr. — A vendre 250,000 fr. — 2^o Maison rapportant 18,680 fr. — A vendre 300,000 fr.
- 17 16^e arrond. — **Hôtel** avec atelier d'artiste : 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, etc. — Jardin. — Superficie totale 300 mq. — Angle de deux rues. — Belle construction. — Occasion exceptionnelle. — Prix 70,000 fr.
- 20 16^e arrond. — Très vaste et bel **hôtel** magnifiquement décoré. — **Maison de rapport** y adossé. — Prix des deux immeubles ensemble 500,000 fr.
- 36 16^e arrond. — **Terrain** bel emplacement pour construire un hôtel : Sup. 325 m. q. 13 mètres de façade sur rue. Prix 100,000 francs.
- 49 16^e arrond. — **Hôtel**, salle à manger, salon, cuisine, 5 chambres à coucher, et un grand atelier d'artiste. Prix 150,000 francs.
- 51 16^e arrond. — Près le Bois de Boulogne. — **Hôtel** avec écuries et remises. Jardin. Superficie 725 mètres environ. — Prix 250,000 fr.
- 15 17^e arrond. — **Hôtel** très vaste avec atelier d'artiste, jardins, etc. — Prix 60,000 fr.
- 34 18^e arrond. — Près le boulevard Ornano, **Grand terrain** à louer à long bail ou à vendre : Convient pour ateliers, chantiers ou dépôt de matériaux.
- 19 18^e arrond. — **Terrain**. — Très bel emplacement pour bâtir. — Superficie 340 mq. — 40 m. de façade sur rue. — Prix 60,000 fr.
- 25 19^e arrond. — Quartier d'Amérique. — **Grand terrain**, 879 mq. — Angle de deux rues. — 58 mètres de façades. — Bel emplacement pour construire maisons de rapport à petits loyers. — A vendre en totalité ou par lots, 35 fr. le mq.
- 43 20^e arrond. — **Maison à loyer** : Surface 150 mètres 2 boutiques, 5 étages, 3 logements par étage. Prix demandé 90,000 francs. Rapport brut 5,500 francs.

ENVIRONS DE PARIS

- 56 Neuilly. — Près le bois de Boulogne. **Bel hôtel** avec jardin. Surface du terrain 1,000 mètres environ. Prix 300,000 francs.
- 7 Montrouge. — **Terrain**, angle de deux rues, 173 mq. — Prix 12,000 fr. — Cette propriété est mitoyenne de la précédente.
- 6 Montrouge. — **Joli hôtel** avec cour et jardin, salon, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, salle de billard. — Prix 29,000 fr.

DEMANDES :

- 18 Un **terrain** à Paris-Passy pour construire un petit hôtel. — 600 à 700 mètres de superficie. — Exposition au soleil. — Dans l'ancien Passy ou au teuil jusqu'à la rue de l'Assomption.
- 16 **Des maisons de rapport** à Paris dans n'importe quel quartier, excepté les 12^e et 13^e arrondissements. — Prix environ 250,000 francs.
- 33 **Terrains** de 250 mq. environ, dans le quartier des Ternes.
- 29 **Maison de rapport**. — Quartiers de Monceau, faubourg Saint-Honoré, ou boulevard Saint-Germain de 300,000 fr., environ. — Appartements de 2,000 à 3,000 fr.
- 35 16^e arrond. — Entre Passy et l'Etoile, **Hôtel** avec quatre chambres à coucher, deux salons, salle à manger, etc., vastes communs ou terrains permettant de construire.
- 55 **Trois maisons de rapport**. — 2 de 100,000 francs environ, 1 de 350,000 francs environ.
- 38 8^e arrond. — **Terrain** de 300 mètres environ.

11 Deux **Maisons de campagne** genre **hôtel** à 20 minutes de Paris, louées l'une 2,000 fr., l'autre 1,000 fr., à échanger contre maison de rapport à Paris ou dans la banlieue, d'une valeur de 90,000 fr. On verserait une soule de 10,000 fr. espèces.

26 Neuilly-St-James. — **Terrains** situés sur le bord de la Seine et de la rue de Longchamps (Bois de Boulogne). — 8,600 mq. — A vendre par lots.

31 Colombes. — **Terrains** à vendre par lots, à 3 minutes de la gare. — De 15 à 25 fr. le mq. — Par vente forcée ou par promesse de vente. — Grandes facilités.

30 St-Mandé. — **Terrain** de 585 mq., près de l'avenue Daumesnil. — Excellente situation. — Prix à débattre.

54 Montreuil-sous-Bois. — 1^o **Jolie Maison de campagne**, grand jardin, angle de deux rues. Prix 28,000 francs. — 2^o **Grand jardin** plein rapport avec petit pavillon. Prix 8,000 francs.

53 (Seine-et-Oise). — **Mortmorency**. — A vendre ou à louer **Propriété**. Maison d'habitation, pavillon de jardinier, serre, basse-cour, jardin de 4,000 mètres, formant terrasse. Splendide panorama. Prix à débattre.

57 (Gers) Saint-Gaudens. — **Briqueterie importante**. A céder part d'association moyennant 60,000 francs. Beaux résultats. Facilités pour paiement.

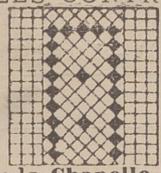
DEPARTEMENTS

- 9 (Basses-Pyrénées). — **Pau**. — **Villa** avec magnifique jardin, plus de 1,000 mètres. — Superbes ombrages. — Situation exceptionnelle. — Ecurie, remise, pavillon de concierge, etc. — Prix 50,000 fr.
- 27 (Seine-Inférieure). — **Puy** près de Dieppe. — Plusieurs **chalets** de 25,000 fr., 60,000 fr. et 200,000 fr. — Vue de la mer, en face l'entrée du port de Dieppe. — Situation hors ligne.
- Terrains** en vue de la mer. — Superficie au gré de l'acheteur. — 20 fr. le mq.
- 32 (Aube). — **Troyes**. — **Maison d'habitation** dans le plus agréable quartier. — 27 chambres, vaste jardin d'agrément traversé par un large cours d'eau et ayant accès sur la plus belle promenade de la ville. — Superficie totale 4,120 mq. — Prix 85,000 fr.
- 37 (Morbihan). — **Lorient**. **Propriété d'agrément et de rapport** à vendre. — Contenance 3 hectares ayant vue sur la rade de Lorient et à 15 minutes de cette ville. Maison d'habitation confortable, serres, pièces d'eau basse-cour, communs, etc., le tout entouré de murs. Jardins en plein rapport. Prix 180,000 francs.
- 45 Algérie-Blidah. — **Différents immeubles de rapport** dont un pourrait servir de station hivernale.
- 52 Seine-Inférieure. — Près Rouen, **Grande propriété** à louer ou à vendre. — Château, jardin d'hiver, communs, serre, jardin potager, beau parc entouré de murs. Contenance 9 hectares. — Prix 135,000 fr.

- 39 **Terrain** dans centre sur une grande voie : Sup. d'environ 350 mètres dans les 400 francs le mètre avec 18 à 20 mètres de façade.
- 41 **Vieille maison bonne à démolir ou terrain**. Sup. 250 à 300 m., destiné à la construction d'un hôtel particulier et situé dans le 8^e ou le 9^e arrondissement *inclusivement*.
- 42 **Terrain** de 100 à 300 mètres environ à bail dans les 1^{er}, 2^e, 8^e, 9^e, ou 10^e arrondissement.
- 46 **Vieille maison** à démolir sur terrain de 600 mètres environ entre la rue de Richelieu, la rue du Quatre-Septembre et les grands boulevards.
- 47 **Maison à démolir ou terrain** d'environ 250 mètres entre le faubourg Poissonnière, la rue Laffite, la rue Lafayette et les grands boulevards.
- 48 **Maison ou terrain**, rue Turbigo, rue Réaumur ou dans les rues adjacentes.
- 58 **Petit hôtel** de 100,000 à 150,000 francs dans le 8^e ou le 16^e arrondissement.

VERRES MOUSSELINE & VITRAUX
MICHEL & PIVAIN
88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

CARRELAGES MOSAIQUES EN GRÉS-CÉRAMÉ
DE PARAY-LE MONIAL
PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES
DE PONT-SAINTE-MAXENCE
CORBASSIÈRE & FILS
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'OR ET MÉD. D'ARGENT
16, rue de la Chapelle. — Paris.



CRÉATION DES PAVAGES CÉRAMIQUES A PARIS EN 1875
30 Médailles Or et Argent

USINES DES MOSAIQUES D'ORANGE
(Vaucluse).

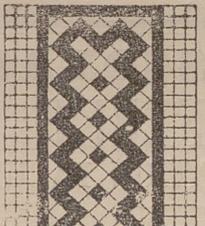
MARQUE J. B. SAUNIER

Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.

DIRECTION : 1, PLACE BOURSE, MARSEILLE

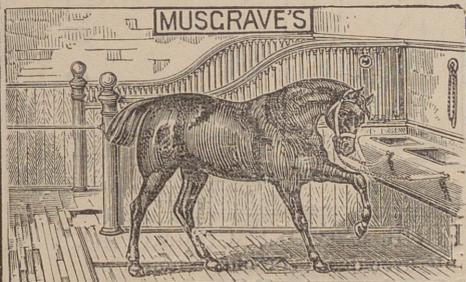
PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS
DE BOULOGNE-SUR-MER
F. TESTET
124, rue de Tocqueville.

CARRELAGES UNIS ET DESSINS VARIÉS ÉGOUTS
GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANALISATION



GÉNIE SANITAIRE
Établissement complet du tout à l'égout.
ÉTUDES ET DÉVIS A FORFAIT.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
SELLERIES. — VACHERIES ETC
Maison **MUSGRAVE & Co, limited**
PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
CATALOGUES et devis franco sur demande.
MUSGRAVE ET Co, LIMITED
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

EDMOND COIGNET & Co
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^e S G D G
CARRELAGES

Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres

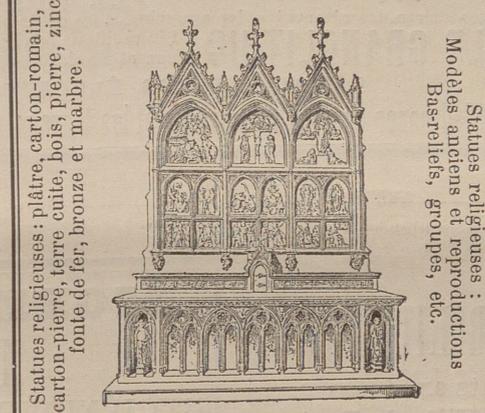
MOSAIQUES COIGNET B^e S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAIQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE

MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
3, rue des Mathurins, Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

BILLARDS ET BILLARDS-TABLES
E. GUERET, 53, rue de Lancry, Paris.

ATELIERS FROG-ROBERT
H. POIRET S^R
36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.



MOBILIER D'ÉGLISE
AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESIONNAUX
BANCS D'ŒUVRE, STALLES, APPUIS DE COMMUNION
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.
Exécution de tous travaux sur plans

Soc. Gén. du Durcissement du Plâtre
DE LA PIERRE ET DES CIMENTS PAR LA
MARMOREÏNE
TEINTAGE & IMPERMÉABILISATION
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
Récompense Unique

Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés à l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que cela est nécessaire, comme on le ferait d'une plaque de marbre.
La **Marmoreïne** ne couvre pas et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, continue à respirer. — Rien donc de commun avec le silicate.
La marmorisation des pierres arrête instantanément la désagrégation la pierre la plus tendre devient aussi dure que de la roche.
Le teintage des ravalements extérieurs ne couvre pas et imite parfaitement la pierre.
En imperméabilisant les saillies et ornements d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.

DERNIERS TRAVAUX FAITS :
Restauration Arc du Carrousel ;
3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre) ;
3.500m. Caisse Nat. d'Épargne des Postes et Télégraphe.
PRIX DANS PARIS (main d'œuvre comprise) :
Le mètre pour durcissement simple..... 0 fr. 55
Le mètre pour durcissement de pierres au ciment 0 fr. 75 à 1 fr., teintage 0 fr. 25
Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 40
28, rue Desbordes-Valmore (Passy) anc. 31, r. Bonaparte

SAUTTER LEMONNIER & Co
SAUTTER, HARLÉ ET Co, Suc^{rs}
26, avenue de Suffren, Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
APPAREILS DE LEVAGE
A FREINS ET RÉGULATEURS AUTOMATIQUES

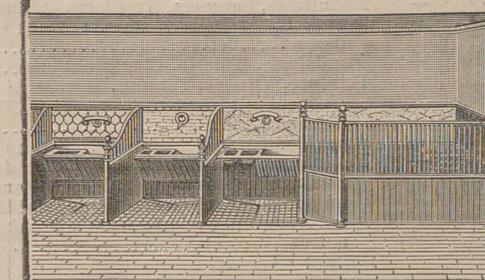
TREUILS à bras
TREUILS à vapeur
GRUES
CHÈVRES
SONNETTES
MONTE-CHARGES avec appareils de sécurité
MONTE-PLATS
TIRE-SACS
MOTEURS A VAPEUR



ALEXIS MÉNARD Suc^r DE CONSEIL
27, rue de la Jonquière, Paris, anc. 279, rue Marcadet.
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER
SERRURERIE D'ART

ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES
Spécialités brevetées, systèmes Cairol et A. Ménard
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.
Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.
Glaces et Portes à coulisse.
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats
SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.
Appareils de levage de tous systèmes
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.
Frein automatique silencieux Breveté
Parant à toute imprudence

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
BERGER ET BARILLOT
BARILLOT & JARDILLIER, S^{RS}
Paris, 29, rue du Colisée. — Usine à Moulins



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT
SPÉCIALITÉ DE STALLES ET BOXS
A ARMATURES FER FORGÉ
Panneaux Bois Démontables
& Panneaux Fer sans Sonorité
SOLIDITÉ GARANTIE
Tarif et album franco sur demande.

SOMMAIRE :

TEXTE. — **Portraits d'architectes.** — Gustave Raulin.
Hôtel particulier, avenue du Bois-de-Boulogne.
Exposition universelle de 1889. — Rapport du Jury d'Architecture.
La cathédrale d'Alger.
La grande boîte.
Consultations juridiques.
La Mairie-École de Gayan.
Les Abattoirs de Lausanne.
Aménagements dans les théâtres.
Concours. — Nécrologie. — Nouvelles.

DESSINS. — **Frontispice.** — Composition de M. H. Toussaint.
Hôtel particulier. — Départ de l'escalier. — Porte du vestibule. — Porte de salle à manger.
La cathédrale d'Alger. — Porte du porche. — Partie supérieure d'un clocher. — Mosaïques de l'intérieur.
Consultations juridiques. — Quatre croquis.
La Mairie-École de Gayan. — Façade principale. — Coupe longitudinale. — Plans.
Aménagements dans les théâtres. — Eclairage électrique du casino de Bougival.
 PLANCHES HORS TEXTE. — Planches 62 et 63. — La cathédrale d'Alger.

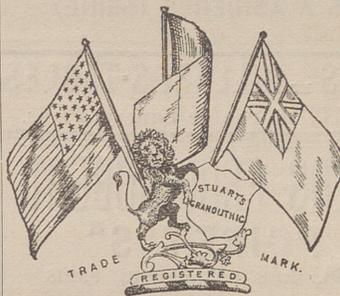
AVIS

Nous rappelons à nos abonnés que toutes les lettres qu'ils nous adressent pour des demandes de renseignements ou de consultations, doivent être accompagnées de la dernière bande imprimée du journal, ou tout au moins porter la signature et l'adresse très lisibles, ainsi que le numéro d'abonnement.

MOSAÏQUES
 FACCHINA maître mosaïste, breveté
 47, r. Cardinet, PARIS Vn° précédent

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE et DÉCORATION
 ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE - CIMENT
 Echantillons par retour de courrier.
 HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

LE GRANOLITHIC DE LA STUART'S GRANOLITHIC COMPANY LIMITED



• Soyez juste et en Avant

LE GRANOLITHIC est un produit aussi dur que le granit et coûtant trois fois moins cher, il est surtout employé pour les trottoirs, pavage des cours, dallage des écuries, remises, etc. il possède une résistance très grande. Une plaque de granolithic de 1^m65 de long sur 0^m28 de large et 0^m18 d'épaisseur, a supporté à l'expérience un poids de 13 tonnes en lingots de fer superposés. La Ville de Paris en a fait l'essai, rue de Rivoli, près de l'Hôtel de Ville, et l'a approuvé comme trottoirs très solides et pas glissants.

LE GRANOLITHIC est employé sans rival pour les passages de portes cochères, corridors, vestibules, les seuils et paliers.
 LE GRANOLITHIC est aussi employé dans les cuisines pour les évier, les buanderies, les étales de toutes sortes, les tanneries, filatures, et ateliers.
 LE GRANOLITHIC s'emploie pour les églises, les écoles, les hôpitaux, les halles et marchés, les serres, les réservoirs, les aquariums, les côtes et carreaux de gazomètres.

est le meilleur produit pour les fondations de machines à vapeur, moteurs à gaz et machines de toutes sortes.
CANALISATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
 S'adresser pour les commandes et les travaux, au DIRECTEUR, 15, rue du Conservatoire, à Paris

SÉRIE DES PRIX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

Applicables aux travaux de bâtiments exécutés pour le compte des Particuliers dans la Ville de Paris.

ÉDITION 1891

	PRIX	
	Broché	Cartonné
SÉRIE COMPLÈTE, en un seul volume.....	16 fr. »	17 fr. 50
1 ^{re} PARTIE: Terrasse, Maçonnerie, Carrelage.....	6 »	7 »
2 ^e — Pavage, Granit, Asphalte et Bitume.....	2 50	3 50
3 ^e — Ciments, Egouts, Vidange.....	4 »	5 »
4 ^e — Charpente en bois.....	2 50	3 50
5 ^e — Serrurerie, Quincaillerie, Grillages.....	6 »	7 »
6 ^e — Sonneries diverses, Lumière électrique, Téléphones, Acoustiques, Paratonnerres, Monte-plats.....	4 »	5 »
7 ^e — Couverture, Plomberie, Zincage, Canalisation d'eau, Canalisation pour le gaz.....	4 »	5 »
8 ^e — Menuiserie, Parquets, Treillages et Rustiques.....	5 »	6 »
9 ^e — Marbrerie, Ardoiserie, Stuc, Travaux de cimentiers.....	3 »	4 »
10 ^e — Fumisterie, Tôlerie, Cbaudronnerie.....	4 »	5 »
11 ^e — Peinture, Vitrerie, Tenture, Dorure, Sculpture, d'ornements, Carton-Pierre, Staff, Miroiterie, Vitraux.....	5 »	6 »
12 ^e — Ameublement, Ebénisterie, Tapisserie.....	4 »	5 »
13 ^e — Pesanteurs spécifiques, Résistance des matériaux, Liste des voies publiques ou privées où l'écoulement des matières de vidange est autorisée. Renseignements administratifs et autres.....	3 »	4 »

Frais de port, dans les départements : 75 centimes pour les parties séparées, — 1 fr. pour la série complète.

Tous les abonnés à la « Construction Moderne » jouiront d'une remise de 20 % — Cartonnage excepté.

Accompagner toute demande d'une bande d'abonnement. — Expédition contre l'envoi d'un mandat-poste.

MOBILIER SCOLAIRE TABLE FÉRET
 HYGIÉNIQUE, A ÉLÉVATION FACULTATIVE



9 DIPLOMES D'HONNEUR

8 MÉDAILLES D'OR

3 DIMENSIONS POUR L'ÉCOLE COMMUNALE
 En peuplier teinté avec dessus en chêne noirci
Prix 30 fr. et 32 fr.

GRANDE DIMENSION POUR LYCEES ET COLLEGES
 En hêtre teinté dessus en chêne noirci
Prix 40 fr.

A. FÉRET, INVENTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.
 16, rue Etienne-Marcel. — Paris



Composition de M. H. Toussaint.

PORTRAITS D'ARCHITECTES

GUSTAVE RAULIN, ARCHITECTE DU PALAIS DES PRODUITS ALIMENTAIRES

C'est avec une certaine amertume que j'écris ce nom si parfaitement inconnu du public.

Ah! si M. Raulin avait barbouillé, à l'huile ou à l'eau, quelques-unes de ces platitudes mondaines qui font râler de plaisir les habitués de l'*Épatant*, de la *Crémérie* et des exhibitions Petit; s'il avait composé une de ces pétillantes revues de fin d'année qui permettent à la nudité lassée de nos « jolies actrices » de s'offrir aux lorgnettes des messieurs respectables et bien pensants; s'il avait écrit un de ces suggestifs refrains de café-concert dont la verve ajoute chaque année un nouvel éclat à la réputation de l'esprit français; s'il avait même troussé la moindre chronique graveleuse ou scandaleuse dans un journal un peu répandu, nul doute que la notoriété de l'architecte eût presque égalé celle de Paulus et de Léona Dare.

Malheureusement — ou heureusement, rectifierait ce grincheux de Mirbeau — cet être étrange n'est qu'un artiste qui fait de l'art dans son coin, en ours mal léché, et on ne pourra jamais rien en tirer. Cet effacement est d'ailleurs loin de déplaire à ce sauvage qui roule des yeux apeurés et prend l'aspect d'un oiseau effarouché dès qu'on parle de lui et de ses œuvres.

L'architecte chez qui M. Raulin, encore enfant, entra afin d'apprendre les lois mystérieuses régissant les rapports de l'entablement et de la colonne, se contenta d'envoyer le gamin porter des bouquets à ses maîtresses et chercher les réponses. Le cœur du moderne Joconde manquait évidemment de suite dans les idées, car elles étaient nombreuses les maîtresses de ce gaillard, de sorte que l'apprenti constructeur arriva à être plus ferré qu'un cocher de fiacre sur la connaissance des rues de Paris. Seulement le côté technique de son

éducation laissant à désirer, il lâcha le transport des bouquets dont il n'était parfois payé que par un coup de pied dans le bas des reins, et il alla demander des conseils à un patron moins amoureux.

Les progrès furent rapides, car le petit Gustave était exceptionnellement doué. A peine entré à l'école des Beaux-Arts, il remporta toutes les récompenses qu'il voulut. Et il fallait que son talent s'imposât d'une bien indiscutable façon, car ses projets, pleins d'originalité et d'indépendance, s'accordaient mal avec les froides formules académiques. On se souvient encore, rue Bonaparte, d'une certaine guinguette qui était un petit chef-d'œuvre d'humour et de charme.

O Pallas, voile-toi la face!

Le jeune homme monta plusieurs fois en loges, sans obtenir le prix de Rome. Avec le tempérament dont il est doué, il est probable que ce rêveur oublia et l'école et les concours, et la villa Médicis, et les compas et les équerres, et laissa délicieusement s'envoler les heures en regardant zigzaguer la fumée de sa cigarette dont les spirales ouataient la silhouette des palais féeriques enfantés par son imagination.

Dès que ses intérêts personnels sont en jeu, M. Raulin devient, il est vrai, d'une insouciance qu'un *strug-forlifer* un peu propre trouverait digne de Jocrisse.

Lorsqu'il collabora, sous la direction de Questel, à la restauration de la galerie Dorée (un des plus admirables coins de notre Paris monumental, soit dit entre parenthèse), il s'attela à la tâche avec autant de passion que s'il se fût agi d'attacher son nom à cet important travail. En 1878, choisi par Davioud pour l'aider à construire le Trocadéro, il fit preuve du même dévouement et du même désintéressement. Le jour de l'inauguration, quand on donna le ruban rouge à ce modeste qui se dissimulait dans la foule, il crut très sérieu-

sement à une erreur. Il était temps que ces collaborations anonymes — si amères parfois — eussent une fin.

Un concours lui donna l'exécution de la mairie de Pantin, comme il venait de terminer les écoles de Vitry, constructions qui resteront comme un modèle du genre. Par un tour de force d'ingéniosité, l'artiste put rajeunir la sempiternelle formule de la maison commune, et il dota le pays illustré par Troppmann, du ravissant monument qu'on aperçoit de la gare. Pour le remercier, l'aimable municipalité de Pantin oublia d'accoler le nom de l'auteur — dans le vestibule — aux nombreux Tartempions, maire, agent-voyer, garde-champêtre et autres, qui avaient assisté à la pose de la première pierre.

Lors de l'Exposition universelle, M. Berger — un vaillant qui sait se souvenir, lui, des services rendus — confia à M. Raulin la construction du Palais des produits alimentaires.

Dans une maison industrielle élevée rue d'Uzès, l'architecte avait prouvé qu'on peut se montrer praticien habile et décorateur de premier ordre et qu'un poète a le droit — quand il lui plaît — de devenir rationaliste et logicien. En 1889, il lâcha la bride à sa fantaisie et jeta la poudre d'or de son talent sur le plus prosaïque et le plus ingrat des sujets. Peu séduisante à parer cette salle à manger de Gargantua, destinée à l'apothéose de la bombance, d'autant plus que les bâtiments, serrés entre le Decauville et la Seine, n'avaient aucun recul et ne pouvaient être vus d'ensemble.

M. Raulin parvint quand même à créer une œuvre charmante, personnelle, caractéristique et vraiment appétissante. Grâce à son crayon magique, les caves sombres s'éclairèrent, les chais humides s'ensoleillèrent, la charcuterie prit un air distingué, l'épicerie se para d'idéalisme, la boulangerie devint élégante, la fromagerie mit de l'ordre dans son regrettable laisser-aller, l'ivrognerie se transforma en indécise ivresse, et la goinfrerie, qui voulait régner en maîtresse brutale dans ce royaume de la ripaille, dut se résigner à céder la place à la plus raffinée des gourmandises.

Traité brillamment comme un décor de théâtre, cette grande esquisse disait franchement ce qu'elle voulait et accusait clairement le pourquoi de son existence.

L'auteur qui s'était cassé la jambe aux débuts des travaux, dirigea tout de sa chambre, dessinant dans son lit, se faisant porter pour expliquer ses intentions aux entrepreneurs, animant ouvriers et sous-ordre, menant à bonne fin une entreprise grosse de difficultés et d'ennuis.

Pour quel motif, le déluge de rosettes qui est tombé à tort et à travers, sur certaines redingotes... bizarres, a-t-il épargné l'architecte du Palais des produits alimentaires? Mystère.

M. Raulin, dont les traits fins rappellent certains portraits d'Albert Durer, et dont le regard malicieux est atténué par un sourire d'enfant, laisse couler la vie sans indignation et sans colère, gardant, devant la danse de Saint-Guy contemporaine, la bienveillance assagie et sceptique de ces philosophes qui pensent qu'on trouve toujours, en ce monde, le bon côté d'une chose; ma question lui paraîtra, j'en suis certain, un tantinet oiseuse et dénuée d'intérêt, et il allumera une cigarette, la pensée ailleurs.

Avec ou sans rosette, M. Raulin reste l'artiste impeccable que nous aimons tous, et cela lui suffit.

Pierre DHURE.

HOTEL PARTICULIER

AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE, N° 30

PLANCHES 54, 52, 53, 54, 55 et 56.

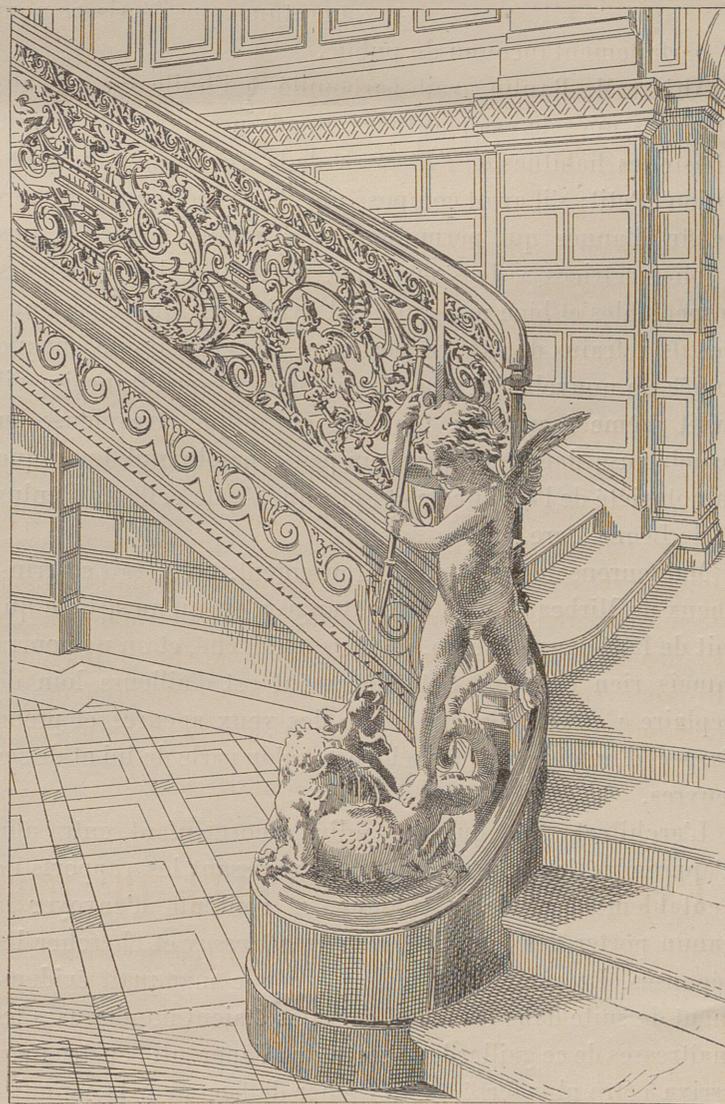
(Voir page 329)

Au deuxième étage se trouvent, un salon de musique, une salle de billard, un petit salon, une grande chambre à coucher, cabinet de toilette et salle de bains; une autre grande chambre à coucher avec cabinet de toilette, un petit salon Pompéi ayant vue sur la salle mauresque, plusieurs autres pièces, salles de bains, water-closets.

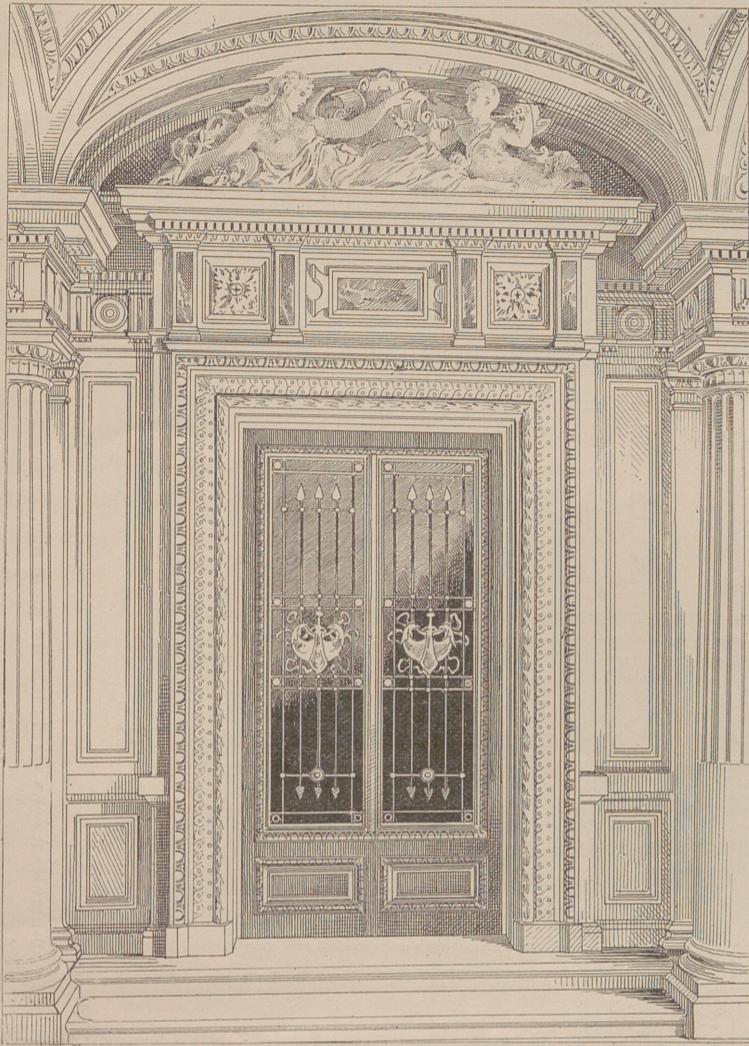
L'ascenseur et l'escalier de maître desservent cet étage.

Le troisième étage comprend toute une série de pièces formant un grand appartement complet, grand salon, petit salon, chambres à coucher, salle de bains, water-closets, etc.

Au quatrième étage se trouvent une grande pièce disposée pour atelier de peinture avec dépendances, une dizaine de chambres de domestiques et plusieurs servitudes.



Départ de l'escalier.



Porte de vestibule.

En terminant cette description peut-être trop détaillée, il est juste de donner les noms des principaux entrepreneurs qui ont pris part à l'exécution et qui ont secondé avec empressement l'architecte dans l'accomplissement de sa tâche.

Maçonnerie : MM. Sudrot, Périer. Serrurerie : Chapard. Serrurerie d'art : Favier. Menuiserie : Martinet. Charpente : Dubief. Plomberie et couverture : Gaget, Gauthier. Fumisterie : Haillot. Peinture : Chatelain et Renaudot. Sculpture : Vast, Devêche. Statuaires : Pépin, Berthet. Stucateur : Germain. Parquet : Varrone. Marbrerie : Parfonry, Maybon, Journet. Gaz : Bertrand, Taillet. Mosaïque : Fachina. Faïence décorative : Boulanger de Choisy-le-Roy. Electricité : Boivin. Peintres : Ernest Ledoux, Turin. Vitraux : Néret, Berthelin. Bronze : Graux Marly, et bien d'autres entrepreneurs qui tous ont apporté leur talent et leur activité dans le travail qui leur a été confié.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

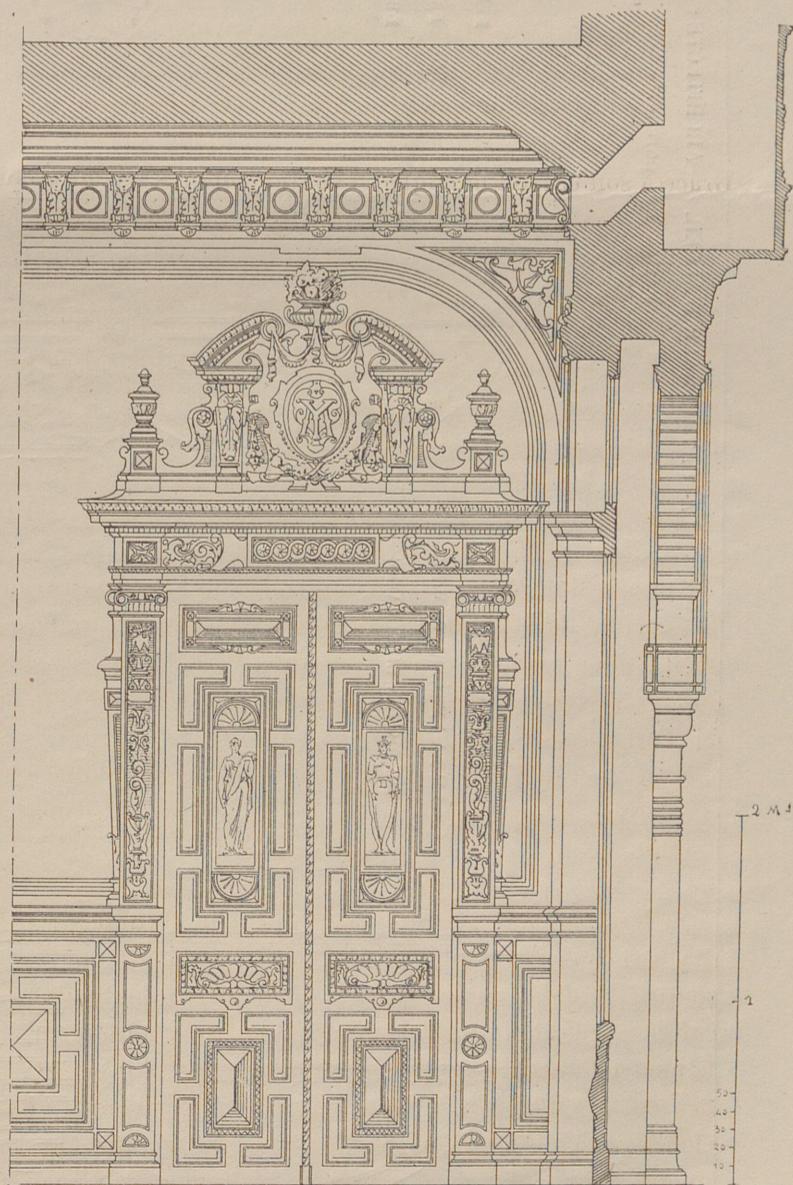
RAPPORT DU JURY D'ARCHITECTURE

(Voyez page 344.)

CONCLUSION

Dans ce rapport, il m'était impossible, exerçant moi-même depuis de longues années la profession d'architecte, de

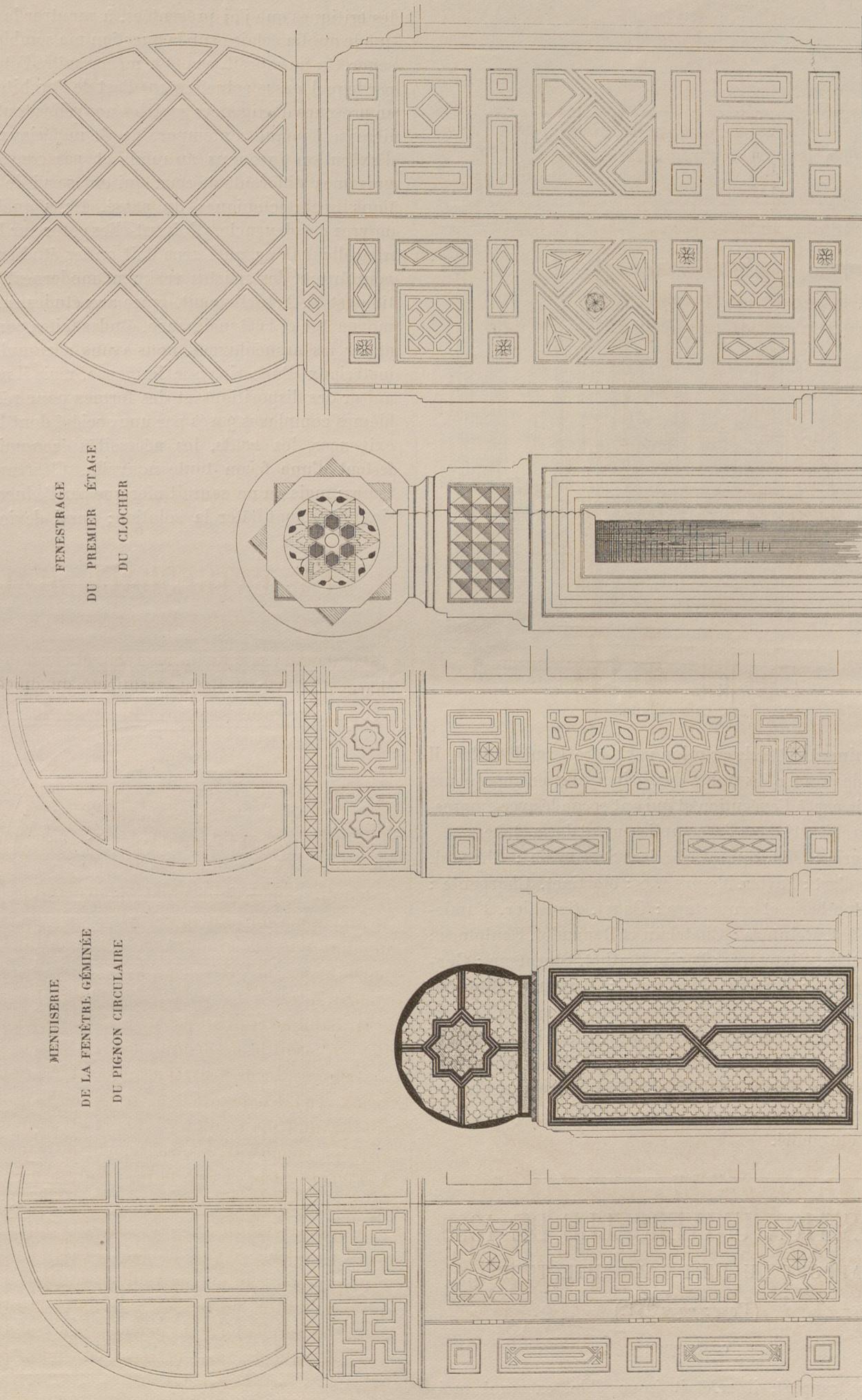
me dégager absolument des idées personnelles que j'ai toujours contribué à défendre; toutefois j'ai cherché, dans toutes les critiques que j'ai présentées, à montrer la situation telle que le public éclairé sur la question me semble devoir l'envisager. On ne saurait, en effet, méconnaître l'état de transition par lequel passe actuellement l'art de l'architecte qui est mis en présence d'exigences sociales nouvelles tout à fait particulières à l'époque contemporaine, de matériaux et de procédés d'exécution inconnus autrefois et par conséquent de programmes différents de ceux qui ont servi de base aux solutions architectoniques du passé. Dans quelle mesure les œuvres des devanciers doivent-elles peser sur les conceptions nouvelles? Dans quel sens doit-on les étudier et les utiliser pour former des artistes vraiment modernes? Toute la question est là. Actuellement, grâce aux études sur l'antiquité, le moyen âge et la Renaissance, études faites par les architectes et par les archéologues, nous avons accumulé une mine de matériaux d'une richesse immense, mais il ne suffit pas d'y puiser des dispositions et des formes pour résoudre les problèmes complexes posés par une société dont les besoins, les exigences, les goûts, les nécessités économiques se manifestent d'une façon toute nouvelle. C'est une question de temps; mais on ne saurait nier que par l'éducation on puisse singulièrement hâter la solution; aussi devient-il indispen-



Porte de la salle à manger.

LA CATHÉDRALE D'ALGER. — ARCHITECTE : M. BALLU.

Portes du porche.



MENUISERIE
DE LA FENÊTRE GÉMINÉE
DU PIGNON CIRCULAIRE

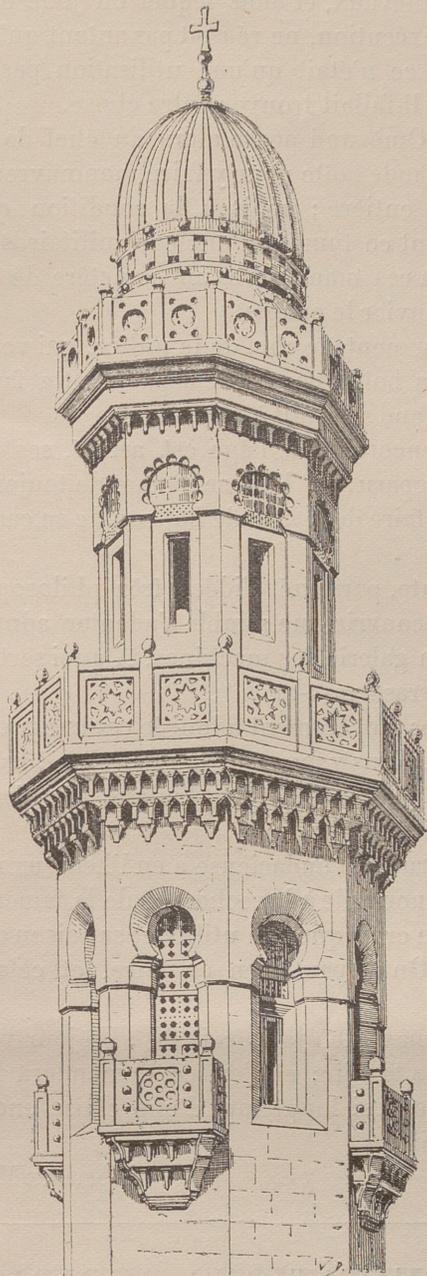
FENESTRAGE
DU PREMIER ÉTAGE
DU CLOCHER

Porte de gauche.

Porte de droite.

Porte du milieu.

Echelle de 0^m025 par mètre. — Les claustra des portes sont semblables à ceux de la fenêtre géminée.



Partie supérieure d'un clocher.



Mosaïques de l'intérieur.

sable d'étudier le passé, non seulement dans l'antiquité, mais dans toutes ses manifestations, en recherchant plutôt les méthodes de composition qui ont servi de base qu'en imitant les formes qui en sont résultées; puis il importe de faire de l'architecte un homme connaissant bien son temps et décidé à le satisfaire, par la recherche sincère et indépendante des solutions que celui-ci réclame. Alors nous verrons non seulement l'architecture donner satisfaction aux programmes, sous le rapport des dispositions et des exigences économiques, mais prendre aussi fatalement et logiquement une expression nouvelle qui tend déjà à se manifester, mais seulement dans certaines constructions sous l'influence des applications scientifiques du métal. Ces résultats sont intéressants, mais ils sont, toutefois, trop limités, trop incomplets et ils accusent des efforts trop indépendants de toute tradition artistique.

Concentrer toutes ses ressources, diriger tous ses efforts dans la création d'une méthode rationnelle de composition, tel doit être le but de l'architecte moderne s'il veut échapper au rôle de décorateur et redevenir, à l'exemple de ses devanciers, réellement créateur, comme l'y invitent, dans la société contemporaine, les découvertes scientifiques modernes et les procédés industriels qui en dérivent, ainsi que les besoins et les exigences économiques.

A. DE BAUDOT

LA CATHÉDRALE D'ALGER

PLANCHES 62 ET 63.

Par décision du 15 juillet 1886, M. le ministre des cultes chargea M. Albert Ballu, architecte du diocèse d'Alger, de terminer la cathédrale de cette ville qui était restée jusqu'alors inachevée et dont la façade notamment n'était qu'à l'état d'épannelage.

M. Ballu se mit à l'œuvre aussitôt et commença par donner plus d'élégance aux deux clochers, en les surélevant et en les couronnant par des coupes élancées d'une hauteur de 40 mètres environ au-dessus du sol.

L'ordre d'idées qui présida à la décoration de la cathédrale se rapproche du principe oriental : peu de sculptures et de moulurations ; de grands nus et la couleur agissant sur les murs blancs au moyen de faïences, cabochons, mosaïques d'émail, etc...

M. Ballu ne craignit pas d'oser et de rompre avec la banalité : il garnit le motif milieu de la façade d'une immense mosaïque, exécutée par Facchina et représentant des rinceaux venant se perdre dans trois motifs de croix d'un dessin byzantin. Le fronton circulaire fut garni également d'une croix en faïence avec encadrement de cabochons saillants. Les fenêtres basses des tours furent garnies de claires-voies en faïence, inspirées de la mosquée d'Omar de Jérusalem. Les balustrades sont découpées à jour, les tympans circulaires des baies des clochers tout en faïences, les coupes dorées et ornées d'une ceinture de couleur, les autres baies remplies par des clôtures de bois à jour, de plusieurs dessins différents ; le porche terminé par deux parties demi-circulaires, voûtées en mosaïques et recouvert d'un plafond en bois peint de diverses couleurs.

Actuellement, l'œuvre est terminée : la cathédrale Saint-

Philippe se dresse au-dessus d'un perron important, à côté du palais du gouverneur sur la place Malakoff, à la place où s'élevait autrefois la mosquée Ketchawa, démolie depuis la conquête française.

M. Ballu, outre ses fonctions d'architecte du diocèse d'Alger, remplit également celles d'architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie. Il a succédé à M. Du-thoit, décédé il y a deux ans.

LA GRANDE BOITE

..... « Alors, voulant faire quelque chose qui ne s'était jamais vu, ils construisirent une grande boîte en fer, de proportions colossales.

Des châteaux, des palais, y auraient tenu à l'aise, et on aurait pu y enfermer des cathédrales ! On ne le fit pas, parce que la grande boîte était destinée à renfermer une quantité de petites machines, composées principalement de roues, qui devaient tourner pendant six mois et que, de tous les points de la terre, on vint examiner curieusement.

Certes, ces petites machines étaient fort intéressantes, mais on admirait surtout la grande boîte ; et lorsque les petites machines, après avoir marché pendant six mois, furent emportées, on garda la grande boîte pour l'admirer plus longtemps. C'est que cette grande boîte était vraiment extraordinaire. Jamais on n'avait rien vu de pareil ! Et l'on pensait que, puisqu'on avait pu en fabriquer une semblable, on pourrait probablement en construire une autre plus grande encore. Ce qui prouve que, même au point de vue des boîtes, on n'est jamais content de ce que l'on a, et qu'on veut toujours avoir davantage.

Or, il arriva ceci : c'est que, une fois les petites machines parties, on se demanda ce qu'on pourrait bien faire de la grande boîte ? Elle tenait une place énorme ! Elle gênait considérablement le chef de la milice, qui ne pouvait plus faire manœuvrer ses troupes sur leur terrain ordinaire. Mais, d'un autre côté, les édiles n'étaient pas fâchés que ces troupes allassent faire plus loin leurs exercices ; et ils firent même, dit-on, d'assez sérieuses dépenses pour fournir au chef de la milice un autre terrain de manœuvre.

Mais qu'allait-on faire de la grande boîte, dans laquelle on aurait pu enfermer des cathédrales ?

Quelques citoyens, tout en admirant sa grandeur, commençaient à lui reprocher son manque d'élégance, et parlaient de la faire disparaître. Là-dessus, les édiles poussaient de grands cris, et déclaraient que puisqu'on était arrivé à construire une aussi grande boîte, il fallait au moins la conserver, en souvenir d'elle-même. Ils étaient, d'ailleurs, soutenus, dans cette opinion, par le chef des travaux de la ville, le citoyen Omègand, qui avait présidé à la construction de la grande boîte, et qui en désirait la conservation en souvenir de lui. Comme il avait beaucoup d'idées, on le pria d'en avoir une au sujet de ce qu'on pourrait mettre dans la grande boîte.

Il pensa alors à y établir, intérieurement, des barrières, derrière lesquelles les citoyens de la République pourraient se placer, moyennant quelques pièces de monnaies anciennes frappées à l'effigie de l'empereur.

Devant le peuple ainsi rassemblé dans la grande boîte, on devait faire passer trois « mail-coachs » (espèce de char attelé

de plusieurs chevaux, et dans lequel on joue du cor). Cette idée, mise à exécution, ne réussit pas autant qu'on l'espérait. En tout cas, ce n'était qu'une utilisation passagère de la grande boîte. Il fallait trouver autre chose.

Le citoyen Omègand pensa alors au chef de la milice. Il lui offrit la grande boîte pour y faire manœuvrer ses troupes une journée entière ; mais à la condition que tous les soldats seraient costumés en anciens militaires, ce qui donnait de suite à ces manœuvres un caractère de fête, et permettait d'y convier le peuple.

Malheureusement, le chef de la milice, qui voulait bien du terrain sans la boîte, ne se prêta pas à cette fantaisie, et le citoyen Omègand se remit à chercher.

Il cherche encore. Mais l'âge est arrivé, ses cheveux ont blanchi ou disparu ; et l'on se demande toujours ce qu'on pourrait bien faire de la grande boîte et de sa carcasse vide ?

Ce petit conte, parsemé d'idées très philosophiques pour qui sait les découvrir, me semble s'adapter admirablement à l'histoire de la galerie des machines. A quoi sert-elle ? Quand nous en débarrassera-t-on ?

Nous l'avons sincèrement admirée comme problème scientifique résolu. Nous y avons même cherché et trouvé (voir les gazettes de l'époque), un côté artistique que l'on commence à nier aujourd'hui.

Cette construction audacieuse a eu l'heureux résultat d'ouvrir une voie nouvelle à la recherche de la fameuse « formule moderne ». Je crois que son utilité et sa raison d'être doivent se borner là. On ne peut rien en faire, et cela tient de la place.

En vérité, en vérité, je vous le dis : Un jour viendra où on ne pourra plus la voir ; et l'on se demandera comment on s'est embarrassé si longtemps d'une chose encombrante et devenue inutile.

PIERRE DE MIDURE.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

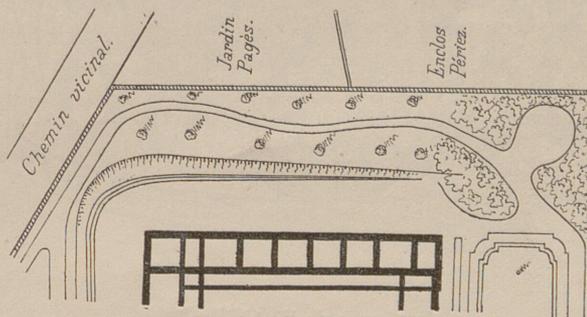
LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Clôture.

Le terrain de M. de F... a été exproprié pour cause d'utilité publique pour la construction du lycée de garçons d'A... Ce terrain se trouvait clôturé entre les propriétés P... et P... par un mur construit aux frais et sur le terrain de M. de F...

M. de P... avait vendu antérieurement à l'expropriation les jardins P et F, mais en se réservant la propriété du mur séparatif.

Le mur dont il s'agit, bâti à pierres sèches et en mauvais



moellons, est actuellement démolé par parties sur la moitié de sa longueur environ.

En cet état, l'administration du lycée, c'est-à-dire l'État qui, par l'expropriation du terrain, se trouve aux lieu et place de M. de F..., a l'intention de réédifier cette clôture dans de meilleures conditions. L'administration est-elle en droit d'exiger de ces propriétaires de contribuer dans la moitié de la dépense et de fournir la moitié du terrain pour l'assiette du mur?

MM. P... et P... prétendent que M. de F... leur ayant vendu un terrain clos par un mur appartenant à ce dernier et l'administration ayant acquis l'enclos de F..., dans ces conditions c'est à l'administration qu'incombe la réédification ainsi que toutes les réparations quelconques.

Cette prétention me paraît absolument erronée attendu que, le mur appartenant à l'administration, celle-ci aurait le droit, selon moi, de démolir les parties de clôture restant debout et après la complète démolition, en vertu de l'article 663 du Code civil, de faire contribuer MM. P... et P... dans la moitié de la dépense et de fournir la moitié du terrain.

Il est bon de dire que nous nous trouvons dans une ville de 15,000 âmes et où par conséquent l'article 663 du Code civil est applicable.

Réponse. — Dans l'espèce qui nous est soumise la ville a le droit de démolir les clôtures qui lui appartiennent et, en vertu de l'article 663 du Code civil, d'obliger les voisins à la clôture s'il s'agit de la séparation de maison, cours ou jardins comme dit la loi.

Si les voisins se trouvent sous le coup de l'article 663 du Code civil, ils sont tenus de fournir la moitié du sol nécessaire pour asseoir le mur de clôture et de participer dans la moitié des frais de construction des murs de clôture établis suivant les usages locaux.

Ajoutons que les voisins n'échapperaient à l'obligation de la clôture qu'autant que leurs terrains seraient en grande culture ou en terrains vagues.

Servitude. — Contiguïté.

Deux propriétés sont séparées par un caniveau ou plutôt un aqueduc d'environ 0^m70 de largeur, à découvert dans la traversée des cours et jardins, et couvert par les bâtiments d'habitation.

Dans cette partie même l'aqueduc n'est couvert qu'à une certaine hauteur par un plancher formant l'entresol, de façon à permettre un passage facile pour la visite et les réparations. Ceci indique déjà une servitude probable de hauteur à conserver au-dessus du fond.

Deux murs à droite et à gauche appartenant à chacun des propriétaires isolent le terrain où est construit l'aqueduc.

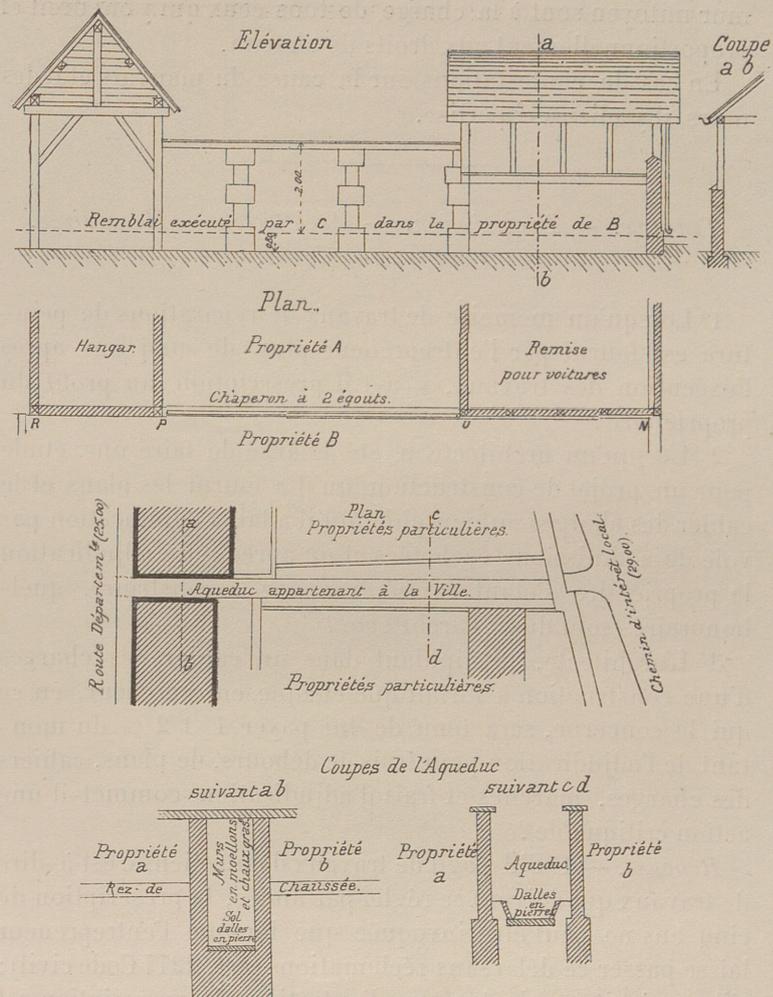
Dans la partie où il traverse les maisons d'habitation, ce sont les murs mêmes de ces maisons qui en forment les parois verticales.

Cet aménagement qui remonte à une époque très reculée a été organisé pour assurer l'écoulement des eaux venant d'une route en côte passant de la vallée sur le plateau.

Il y a certainement des servitudes établies, mais nous n'en connaissons que ce qui est visible.

L'aqueduc a été construit par la commune sur un terrain qu'elle a dû acheter ou qui lui appartenait.

Or, aujourd'hui nous recevons une réclamation des deux



propriétaires riverains qui demandent la réparation de cet aqueduc et des murs latéraux au droit de leurs habitations, c'est-à-dire les murs mêmes de leur maison — murs qui ont été élevés par les propriétaires. La ville doit-elle faire ces réparations?

N'appartenait-il pas aux propriétaires riverains de construire leurs murs plus solidement et non en mauvais matériaux?

N'était-ce pas à eux de prendre leurs précautions pour se garantir contre les dégradations causées par l'écoulement des eaux?

Les maisons ayant été certainement construites alors que cet aqueduc existait depuis longtemps, la ville ne doit-elle pas seulement réparer le plafond de l'aqueduc et les parois latérales jusqu'à une certaine hauteur?

Réponse. — A défaut de titre, l'article 697 du Code civil dispose que celui auquel est dû une servitude a droit de faire tous les ouvrages nécessaires pour en user et pour la conserver; l'article 698 ajoute que ces ouvrages sont à ses frais et non à ceux du propriétaire du fonds assujéti, à moins que le titre d'établissement de la servitude ne dise le contraire; en principe donc, si les dégradations proviennent de l'écoulement des eaux, la commune est responsable.

Mais de ce que les murs séparatifs des propriétés de A... et B... sont construits sur les murs de l'aqueduc, il y a là une copropriété, tout au moins pour les murs de l'aqueduc exhaussés par les pignons de A... et de B...; en sorte que si les murs de l'aqueduc exhaussés par les pignons sont en mauvais état pour une cause non imputable à l'écoulement des eaux, il y a lieu de faire application de l'article 655 du Code civil, aux termes duquel la réparation et la reconstruction du

mur mitoyen sont à la charge de tous ceux qui y ont droit et proportionnellement aux droits de chacun.

En cas de contestations sur la cause du mauvais état des murs, il y a lieu à expertise.

Travaux. — Prescription. — Architecte. — Honoraires.
Contrat. — Clause.

1° Lorsqu'un mémoire de travaux de réparations de peinture est fourni par l'entrepreneur plus de cinq ans après l'exécution des travaux, y a-t-il prescription au profit du propriétaire?

2° Lorsqu'un architecte a été chargé de faire une étude pour un projet de construction, qu'il a fourni les plans et le cahier des charges autographié, qu'il a fait l'adjudication par voie de soumissions cachetées et qu'après cette adjudication le propriétaire s'étant ravisé, renonce à construire, quels honoraires sont dus à l'architecte?

3° L'architecte, en stipulant dans un cahier des charges d'une construction à forfait que chaque entrepreneur, en ce qui le concerne, sera tenu de lui payer 1 1/2 % du montant de l'adjudication pour frais de débours, de plans, cahiers des charges, marchés et frais d'adjudication, commet-il une action critiquable?

Réponse. — 1° S'il s'agit de travaux d'entretien, c'est-à-dire de travaux qui doivent se régler par année, la prescription de cinq ans ne peut être invoquée que lorsque l'entrepreneur laisse passer ce délai sans réclamations (art. 2277 Code civil); s'il ne s'agit pas de travaux d'entretien, la prescription est de trente ans.

2° Lorsque le propriétaire renonce à l'exécution de travaux soumissionnés, il est dû à l'architecte 1 1/2 % pour projet et plans, à moins que, les adjudications excédant de beaucoup le chiffre indiqué par le propriétaire, l'architecte ne soit en faute pour avoir fait un projet ne répondant pas, comme prix, aux indications qui lui avaient été fournies par le propriétaire; aux quels cas le tribunal usant de son pouvoir discrétionnaire pourrait réduire les honoraires de l'architecte.

3° La stipulation de l'architecte est licite, les entrepreneurs sont tenus de verser le 1 1/2 % auquel ils se sont engagés.

Le secrétaire du Comité de jurisprudence,
Henri RAVON, *architecte.*

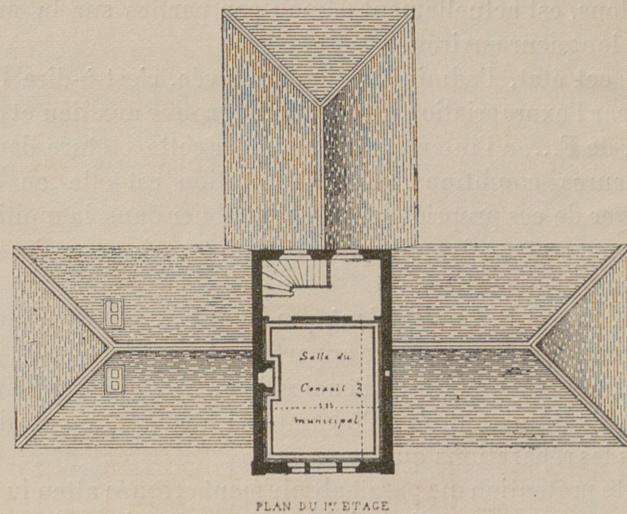
MAIRIE ET ÉCOLE PRIMAIRE

A GAYAN (HAUTES-PYRÉNÉES)

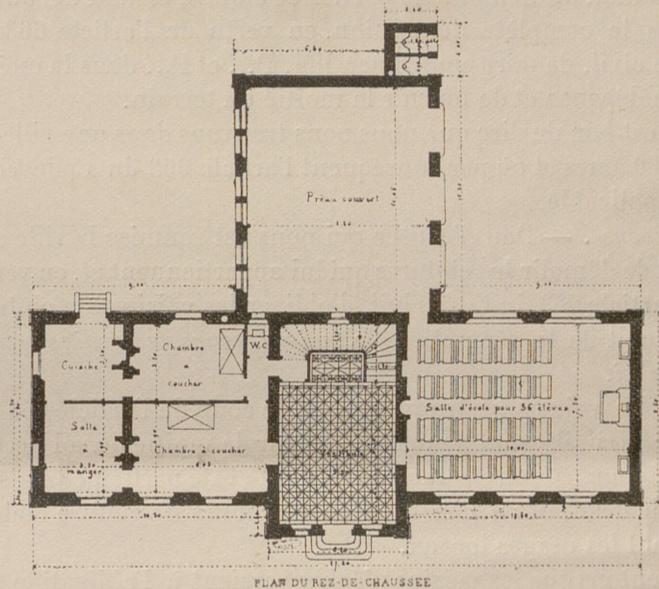
Les nouvelles lois scolaires ont souvent imposé de lourdes charges aux communes quand elles se sont inconsidérément lancées dans des constructions trop luxueuses pour leurs écoles.

La réaction s'est faite depuis, et à côté de grandes écoles parisiennes et suburbaines, nous croyons devoir publier des exemples rationnels qui unissent à l'économie une suffisante valeur décorative pour nos bourgs.

Dans cet ordre d'idées nous avons donné le groupe scolaire et mairie d'une petite commune, Domart-sur-la-Luce; nos



PLAN DU 1er ETAGE



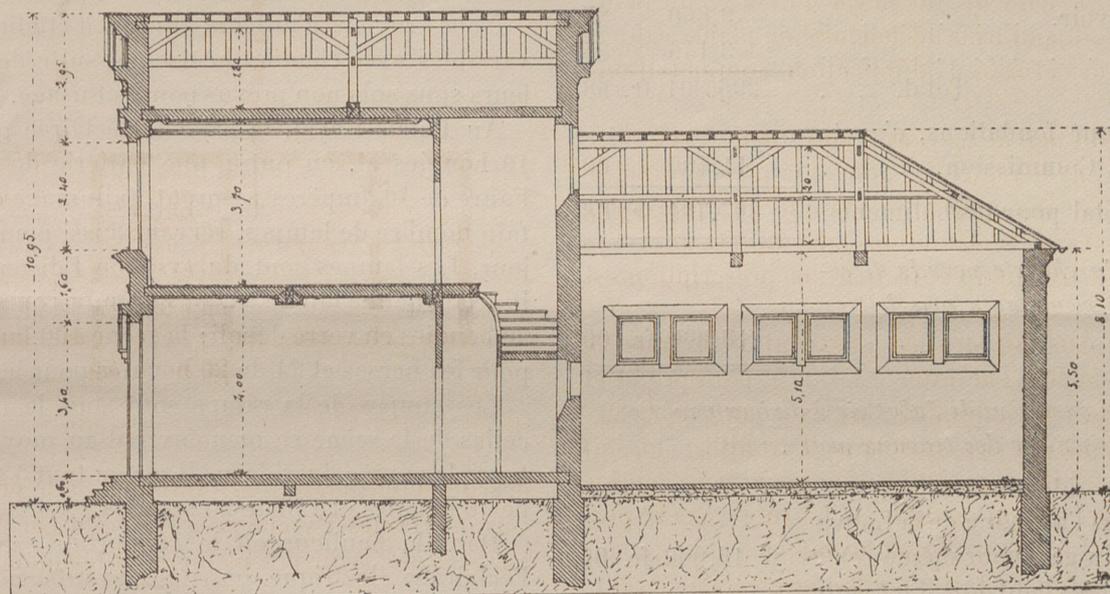
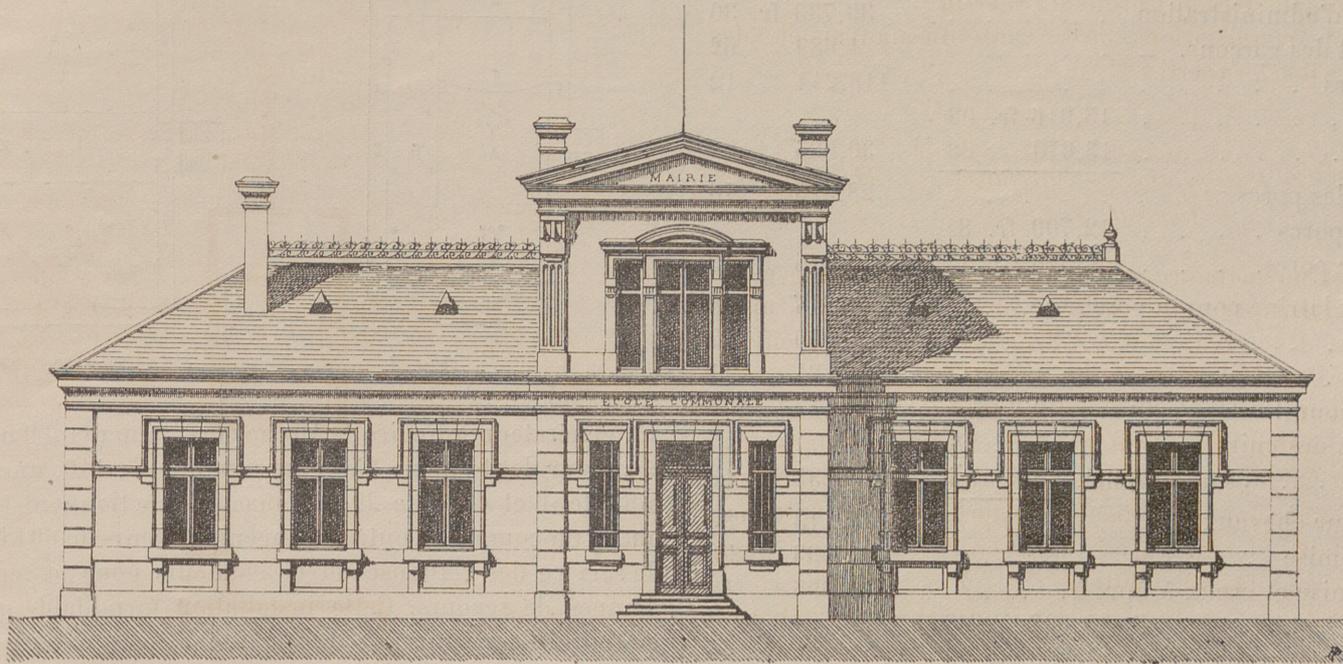
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

dessins montrent aujourd'hui une école primaire et mairie à Gayan (Hautes-Pyrénées), construite par M. Larrieu, architecte, et qui a satisfait pleinement les membres de l'enseignement.

Le devis ci-contre montre que M. Larrieu est parvenu à un bon résultat avec le minimum de dépenses possibles :

Fouilles	92m ³ 37 à 1 fr.	92 fr. 37
Maçonnerie de fondation en cailloux et chaux.	66m ³ 58 à 13 fr.	732 38
Maçonnerie en élévation.		8,985 65
Charpente. Couverture et planchers.		7,264 96
Plâtres et cloisons		783 91
Menuiserie.		1,709 61
Ferronnerie et quincaillerie		634 47
Peinture à l'huile et vitrerie		452 86
Zinguerie		427 33
Objets divers		104 50
Murs de clôture		1,002 85
Total		22,190 89
A déduire 11 % de rabais		2,440 99
Reste		19,749 90
Honoraires de l'architecte		987 49
Total de la dépense		20,737 fr. 39

MAIRIE-ÉCOLE A GAYAN, HAUTES-PYRÉNÉES.



COUPE LONGITUDINALE

LES ABATTOIRS DE LAUSANNE

(Voyez page 345.)

Ces canalisations devront être placées partout sur le sol naturel, sauf là où l'irrégularité de ce sol ne permettra pas de l'atteindre; dans ce cas, les canalisations seront portées sur des ouvrages en maçonnerie qui reposeront sur le fond solide du ravin. Nous avons dit plus haut pourquoi il est nécessaire de procéder ainsi.

La canalisation spéciale a été construite d'abord, puis on a également construit une cunette dans le lit du ruisseau.

Dans le plan du nouvel abattoir, on a réservé la place pour deux groupes d'échaudoirs pouvant contenir quinze loges (3 grandes et 10 petites), et celle pour une étable mesurant 209 mètres carrés. Pour un agrandissement plus sérieux, il faudra sortir du cadre aujourd'hui tracé.

Eau. — La fourniture d'eau peut être évaluée à 200^m par jour.

Canalisation du gaz. — Il a été pourvu à l'éclairage des rues au moyen de 12 reverbères.

52 becs de gaz ont été répartis comme suit : 40 dans les échaudoirs, 1 par loge; 7 dans la triperie; 2 dans l'abattoir des pores; 1 dans la triperie de cet abattoir; 2 dans les latrines.

DEVIS

A. Etablissement de la plate-forme et aménagements divers.

Terrassements.	9,150	fr. 00
Murs de soutènement et de clôture.	36,495	22
Canaux et cheminées d'égouts.	12,921	05
Macadam, pavés, bordures, ciment., etc.	31,887	55
Abreuvoirs et fontaines	1,349	74
Canalisations pour l'eau, y compris un réservoir de 50 ^m	9,208	00
Canalisations pour le gaz.	2,588	00
Prolongement du voûtage de la Louve sur une longueur de 10 mètres.	5,100	00
Dépotoir	3,000	00
Frais imprévus	19,098	00
Total.	130,798	fr. 32

B. Bâtiments.

Bâtiment d'administration	39,733 fr. 30		
Logement des garçons.	1,689	62	
Échaudoirs	118,244	12	
Bouverie	15,916 fr. 08		
Bergerie	15,070	88	30,986
Abattoir des porcs			28,323
Étables à porcs	12,709 fr. 84		
Parc pour porcs.	2,326	35	15,036
Remise et latrine pour la porcherie.	1,617	98	
Séquestre	5,060	92	
Triperie	15,884	74	
Locaux pour le dépôt du sang et des cuirs.	8,473 fr. 98		
Latrines	2,359	15	10,833
Écurie pour chevaux	5,113	83	
Grande remise	693	53	
Petite remise et creux à fumier.	1,606	49	
Marché	12,608 fr. 93		
Latrine et creux pour ledit	1,860	96	14,469
Bâtiment du réservoir.	3,860	87	
Portail d'entrée.	3,146	35	
Total.	296,301 fr. 68		

Frais imprévus pour fondations, d'après évaluation de la Commission.	11,400	00	
Total pour les bâtiments,	307,701 fr. 68		

C. Honoraires de l'architecte pour la direc- tion des travaux mentionnés sous lettres A et B	18,000 fr. 00		
--	---------------	--	--

D. Travaux en dehors de l'abattoir à diriger par
l'ingénieur des travaux neufs.

Ces travaux ont coûté environ :			
Égout en fonte dans l'aqueduc de la Louve et canalisation du gaz (pour mémoire)	16,000 fr. 00		
Radier et cunette dans ledit aqueduc (pour mémoire	46,000	00	
Canalisation d'eau (pour mémoire) envi- ron 10 kilomètres	70,000	00	
Total.	132,000 fr. 00		

Récapitulation des dépenses.

A. Établissement de la plate-forme et amé- nagements divers.	130,798 fr. 32		
B. Bâtiments	307,701	68	
C. Honoraires de l'architecte.	18,000	00	
D. Travaux en dehors de l'enceinte de l'a- battoir (pour mémoire).	—	—	
Total général.	456,500 fr. 00		

AMÉNAGEMENTS DANS LES THÉÂTRES

(Voyez page 333.)

On voit combien sont considérables ces installations; qu'on en juge encore par l'Opéra où il a été installé 5 générateurs inexplosibles Belleville, un générateur de 1,000 chevaux et

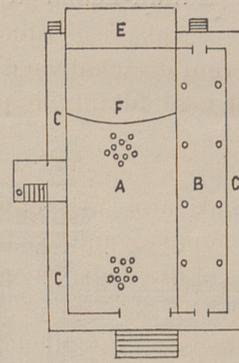


Fig. 9.

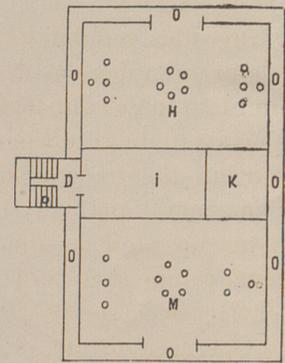


Fig. 10.

un générateur ordinaire de 40 chevaux alimentant 9 machines à vapeur dont une de 250 chevaux, une de 140, une de 100, une de 40 et deux de 20. Ces machines actionnent 14 dynamos; on compte en outre 120 accumulateurs de 60 kilos pour le service des veilleuses et 60 éléments pour le service des lampes de secours. Cette installation formidable qui a pu prendre place dans les dessous de l'Opéra a paru dans la *Construction moderne*. (V. 3^e année, p. 584.)

Nous croyons d'ailleurs inutile d'étudier ces installations variables avec chaque théâtre par suite de la distribution de leurs sous-sols non prévus pour cet usage.

Au Palais-Royal, la salle est éclairée par 165 lampes de 10 bougies et, en outre une batterie de 25 accumulateurs Faure de 40 ampères assurent l'allumage constant d'un certain nombre de lampes, servant aussi pour les répétitions de jour. Les lampes sont du système Edison à incandescence. Il n'y a aucune lampe à arc; la rampe comprend 32 lampes de 20 bougies en verre dépoli; la scène 100 lampes de 10 bougies pour les herses et 24 de 20 bougies pour les portants.

Les lampes de la rampe sont sous la main du souffleur, celles de la scène se manœuvrent au moyen d'un commutateur placé près du rideau. Il y a en tout 430 lampes dont 285 de 10 bougies et 145 de 20 bougies.

Dans la banlieue où le gaz portatif est souvent très cher, l'éclairage électrique, outre ses avantages particuliers, peut encore offrir celui de l'économie.

L'éclairage installé au casino de Bougival fournira aux constructeurs quelques documents sur une petite installation, ce qui est souvent plus intéressant que les grandes qui sont traitées généralement par des hommes tout à fait spéciaux.

Le bâtiment principal est à un étage sur rez-de-chaussée et les foyers y sont distribués ainsi que l'indiquent les figures 9 et 10; les lampes ont la puissance de 12 bougies et leur type, qui ne diffère d'ailleurs que très peu suivant les cas, est celui de la figure 11 qui montre une lampe et son porte-lampe. La couronne extérieure V communique à gauche avec un des pôles du courant, au moyen des griffes du porte-lampe G; l'autre extrémité du charbon communique avec l'autre pôle par la vis E qui sert à fixer la lampe dans le porte-lampe; c'est, on le voit, très simple.

Au rez-de-chaussée (fig. 9), la salle du concert A est seule éclairée à l'électricité, la scène étant éclairée au gaz portatif à cause des préventions qu'on a sur la lumière blafarde produite par l'électricité; mais depuis, la scène F a été éclairée

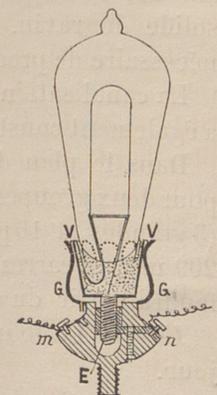


Fig. 11.

de même à l'électricité; au premier étage salon de conversation et de jeux.

Le rhéostat, régulateur d'éclairage, se place d'ordinaire dans le premier dessous de scène, en avant du manteau d'Arlequin; tout le mécanisme se trouvant logé autant que possible en avant du grand mur de scène.

Pour un théâtre complètement éclairé à l'électricité, il y aura en général quatre systèmes différents, à savoir: un pour le lustre, un pour la salle, un troisième plus complexe pour la scène, rampe, herses, portants, etc., et un quatrième pour les services accessoires.

A l'Opéra, à droite et à gauche du trou du souffleur, se trouvent deux ouvertures où les machinistes chargés du service d'éclairage surveillent les effets, et commandent le réglage.

D'ailleurs chaque levier qui commande une partie des lampes actionne en même temps une lampe de même force installée à côté et qui permet de juger de l'intensité.

Aux Français, le rhéostat est bien en avant du mur de scène, mais par suite de l'exiguïté de l'emplacement, la commande est reportée en arrière de ce mur.

D'autres dispositions, variant par suite de locaux non disposés dans ce but d'éclairage, diffèrent de cette installation générale, mais elles doivent s'en rapprocher autant que possible.

INCOMBUSTIBILITÉ ET ININFLAMMABILITÉ

Un système, qui pourrait être plus efficace qu'un éclairage ne possédant pas de capacité incendiaire, serait celui consistant à n'employer que des matériaux incombustibles ou simplement ininflammables; les premiers devant bien entendu être encore préférés aux seconds.

C'est à Gay-Lussac, en 1821, qu'on doit les principaux éléments en même temps que les premières études sur l'inflammabilisation; mais c'est en vain cependant que pendant plusieurs années la Société d'encouragement créa un prix pour les tissus ininflammables; ce prix fut remis pendant plusieurs années.

En 1838, une ordonnance de police, remise en vigueur par celles de 1864 et 1881, prescrivait l'ininflammabilité des décors, considérant, disait l'ordonnance, qu'il n'y a pas altération des couleurs par l'emploi de produits ignifuges qui ont pour effet d'atténuer la violence de l'incendie ou d'empêcher sa propagation. Comme M. Berthelot, la même ordonnance posait en principe que la destinée d'une salle de spectacle est de brûler.

Le prix de la Société d'encouragement fut donné en 1879 à M. A. Martin, et cet inventeur faisait surtout usage de produits mentionnés dans le mémoire de Gay-Lussac; dès cette époque donc on connaissait l'efficacité de ces moyens préventifs. Les directeurs de théâtres, pour éviter des complications, ont invoqué la gêne et la dépense et aussi leur inutilité pour des théâtres éclairés à la lumière électrique. Or, plus haut, nous avons dit que l'on ne pouvait s'en remettre en toute sécurité à cet éclairage qui a causé l'incendie d'un théâtre de Londres et d'un autre en Amérique, sans compter les nombreux commencements d'incendie.

De plus les chances d'incendie croissent en raison de l'importance de l'éclairage; or, celui-ci augmentant d'une façon continue, l'électricité, à tout prendre moins dangereuse, peut cependant offrir des chances pareilles d'accidents maintenant que l'on exige toujours de plus grandes quantités de lu-

mière; d'ailleurs dans les théâtres éclairés à l'électricité, les incendies partiels restent nombreux dans la cage de scène.

D'où nécessité, pour réduire leur nombre au minimum, soit d'employer des matériaux incombustibles, soit de rendre ininflammables ceux qu'on a sous la main.

Incombustibilité. — C'est le moyen le plus parfait d'éviter l'incendie; il faudrait que les matériaux de cette espèce (fer, fonte), pussent être appliqués non seulement à la charpente générale mais aux planchers, grils, ponts, treuils, et à toute la machination pour laquelle il est fait usage du bois; mais alors on se heurte aux remontrances des machinistes qui craignent et avec raison la sonorité. Il n'est pas impossible toutefois, ainsi que l'a indiqué M. Max de Nansouty, qu'en construisant dans ce but spécial d'éviter la sonorité, on puisse l'atteindre par des procédés convenables.

Les cordages et les toiles se peuvent faire en cables métalliques, en amiante, ou des fibres animales.

Pour les toiles, MM. Lecœur et Tresca conseillent l'emploi de toile d'amiante pure (chaîne et trame); elles sont complètement incombustibles et ont servi pour le séchage de la mélinite; mais le prix est très élevé 9 francs le kilo, le mètre carré pesant de 900 à 1,300 kilos. On fait encore une toile presque complètement incombustible avec une trame d'amiante sur chaîne en fil de coton dont le prix est beaucoup moins élevé, 3 francs le kilo. On a conseillé aussi l'emploi de 10 à 15 % de matière féculente ou de bourre de soie mélangée à l'amiante.

Ininflammabilité. — D'une efficacité moins absolue, l'ininflammabilité présente de grandes garanties s'il y a une surveillance sévère; aujourd'hui presque toutes les salles sont ignifugées.

Voici les prescriptions de Gay-Lussac:

Le tissu doit être garanti du contact de l'air.

Les gaz combustibles résultant de l'action de la chaleur doivent être mélangés d'une assez grande quantité de gaz inertes pour les empêcher de devenir inflammables.

La première condition exige un produit fusible vitreux, ce qui élimine les chlorures et la plupart des sulfates qui sont difficilement fusibles; éliminer aussi les sulfates de magnésie, de zinc, de fer qui, sont fusibles, mais donnent un résidu écaillé qui se détache.

Il faut rejeter aussi les substances hygrométriques, c'est-à-dire attirant l'humidité, et les substances efflorescentes qui tombent en poussière.

Les produits les plus à recommander sont l'acide borique, les borates alcalins, les phosphates et les tungstates.

La deuxième condition exige qu'il se dégage pendant l'action de la chaleur de l'azote, de l'acide carbonique, de la vapeur d'eau; tels les sels ammoniacaux qui donnent de l'azote, de la vapeur d'eau et suivant leur nature de l'acide chlorhydrique ou esprit de sel, de l'acide carbonique et de l'acide sulfureux, tous non inflammables.

L'emploi de ces produits ammoniacaux est d'une facile application; ils n'altèrent pas les tissus, ils ne sont ni vénéneux, ni corrosifs, ne s'altèrent pas par efflorescence ou hygrométrie et ont une parfaite adhérence.

Les produits satisfaisant surtout à la première condition seront les matières à base de silicate de soude ou de potasse rendus généralement fortement alcalins et auxquels on mélangera soit de l'amiante, soit du blanc de zinc et de la silice, blanc d'Espagne ou de Meudon comme agglutinants minéraux, ou des agglutinants animaux comme des dé-

chets de laine ou de la colle de peau; on les emploie plus particulièrement pour le bois.

Pour les toiles, il faut presque de toute nécessité faire usage des seconds, qui seront des mélanges d'acide borique, phosphate d'ammoniaque et d'amidon comme agglutinant, ou de sulfate et chlorhydrate d'ammoniaque (moins coûteux) simplement mélangé avec de la colle de peau et du blanc d'Espagne, ou bien uni à l'acide borique et agglutiné par de la gélatine.

Chaque mélange donne lieu à un brevet, et nos lecteurs comprendront qu'il n'est pas possible et serait quasi sans fruit d'entrer dans une étude aussi longue.

L'incombustibilité donne seule une sécurité absolue et permanente qui rend inutile la surveillance, d'où l'obligation de construire tout nouveau théâtre en matériaux incombustibles. C'est une question d'argent qui peut devenir plus économique avec le temps.

L'ininflammabilité n'aura surtout une efficacité réelle que là où les ignifuges auront été universellement employés, et dont l'état fera l'objet de sérieuses inspections.

Les directeurs de théâtre ont accepté les ignifuges; d'ailleurs les ignifuges, maintenant très bien fabriqués en France par MM. Haret, concessionnaire du procédé Martin, Meyer, Schmitt, la Société de l'incombustibilité, etc., n'altèrent ni les tissus, ni les couleurs.

M. Girard, directeur du laboratoire municipal, termine son rapport, que nous avons ici très succinctement rapporté, en affirmant sa conviction que si le feu venait à se déclarer sur une scène complètement enduite avec le moins parfait des ignifuges (dont il a donné la formule), l'incendie resterait localisé pendant un temps suffisant pour permettre l'évacuation.

(A suivre.)

CH. BAZIN.

CONCOURS

VILLE D'ÉPINAL

CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ COUVERT

Il est ouvert à la mairie d'Épinal, entre architectes et constructeurs français, un concours pour l'édification d'un marché couvert à Épinal.

Le montant de la dépense ne devra pas dépasser 250,000.

Les pièces et plans devront être rendus au secrétariat de la mairie d'Épinal, pour le 1^{er} juillet au plus tard.

L'auteur du projet classé n° 1 sera chargé de l'exécution comme entrepreneur. Il sera alloué une prime de 1,000 francs au 2^e et une de 500 francs au 3^e.

Dans le cas de non-construction, l'auteur du projet n° 1 recevra une indemnité de 4,000 francs.

Il sera tenu grand compte pour le choix des concurrents des économies réalisées par eux dans leur projet, de façon à ne pas arriver au chiffre maximum.

Le marché couvert devra être terminé et livré à la Ville dans le délai de six mois, à partir du jour où l'ordre aura été donné de commencer les travaux.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la mairie d'Épinal.

Les architectes désirant concourir pourront consulter tous documents, série de prix de la ville d'Épinal, programme du concours, plan d'emplacement, bâtiments neufs et anciens, dans nos bureaux, 17, rue Bonaparte.

RECONSTRUCTION D'UN COLLÈGE

Il est ouvert à la mairie d'Épinal, entre architectes français, un concours de reconstruction du collège et de l'école industrielle.

La dépense de condition expresse ne devra pas dépasser 550,000 francs.

Tous les dessins et pièces du projet devront être rendus à Épinal pour le 15 juillet, délai de rigueur.

L'auteur du projet classé 1^{er} sera chargé de l'exécution. Le 2^e recevra une prime de 2,000 francs. Le 3^e une prime de 1,000 fr.

Dans le cas de non-construction, l'auteur du projet n° 1 recevra une indemnité de 3,000 francs.

Les projets primés resteront la propriété de la ville d'Épinal. Les honoraires de l'architecte sont fixés à forfait à 25,000 francs.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la mairie d'Épinal.

Les architectes désirant concourir pourront consulter tous documents, série de prix de la ville d'Épinal, programme du concours, plan d'emplacement, bâtiments neufs et anciens, dans nos bureaux, 17, rue Bonaparte.

VILLE DE JOIGNY

COLLÈGE COMMUNAL

Voir n° 29 du 25 avril 1891

Nos lecteurs pourront, dans nos bureaux, 17, rue Bonaparte, consulter le plan du terrain sur lequel doit s'édifier le collège communal de Joigny ainsi que les plans des anciens bâtiments.

VILLE DE LANGRES

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE LA HAUTE-MARNE

Voir n° 29 du 25 avril 1891

Le concours de la Société artistique de la Haute-Marne a lieu exclusivement entre les membres de la Société (1).

La Société prend à sa charge les frais de transport aller et retour, par chemin de fer petite vitesse, en France, de toutes les œuvres admises par le jury. Elle prend également à sa charge les frais d'emballage de retour. Les frais d'emballage à l'aller resteront seuls au compte des artistes.

(1) Pour faire partie de la Société, il suffit d'en faire la demande en y joignant un mandat-poste de 10 francs adressé au trésorier de la Société, à Langres.

Pour les œuvres non admises par le jury, les frais de retour seront supportés par l'artiste.

Des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze, ainsi que des mentions honorables seront décernées aux œuvres qui en seront jugées dignes.

Pour le concours de modèle de diplôme, un prix de 150 francs sera adjugé, le dessin devenant alors la propriété de la Société.

Le jury sera nommé par tous les artistes exposants, en un seul tour de scrutin, d'après une liste qui leur sera préalablement soumise. Cette liste comprendra les noms de tous les exposants, qui, par leurs titres ou récompenses précédemment obtenus, ont droit de faire partie du jury.

Les membres du jury, qui seront hors concours, seront au nombre de six, plus le président de la Société qui en fera partie de droit.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au président de la Société, M. Ch. Royer, à Chaumont.

Les artistes pourront d'ailleurs consulter le programme complet dans nos bureaux, 17, rue Bonaparte.

La maison Guinchard, 76, rue Blanche, est chargée de centraliser les envois des artistes de Paris.

NÉCROLOGIE

M. Gaspard Vernaud, architecte de la ville de Paris, qui avait pris une grande part à la reconstruction de l'Hôtel de Ville, est mort dimanche dernier, à Paris, en son domicile, boulevard Beauséjour, 41, à l'âge de soixante-douze ans.

NOUVELLES PARIS

L'Institut populaire du Trocadéro. — Le jeudi 30 avril a eu lieu l'ouverture d'un nouvel établissement scientifique que l'on vient d'installer dans le local de l'ancien restaurant français, au Trocadéro, une des trois constructions de ce quartier de l'Exposition universelle qui ont été conservées.

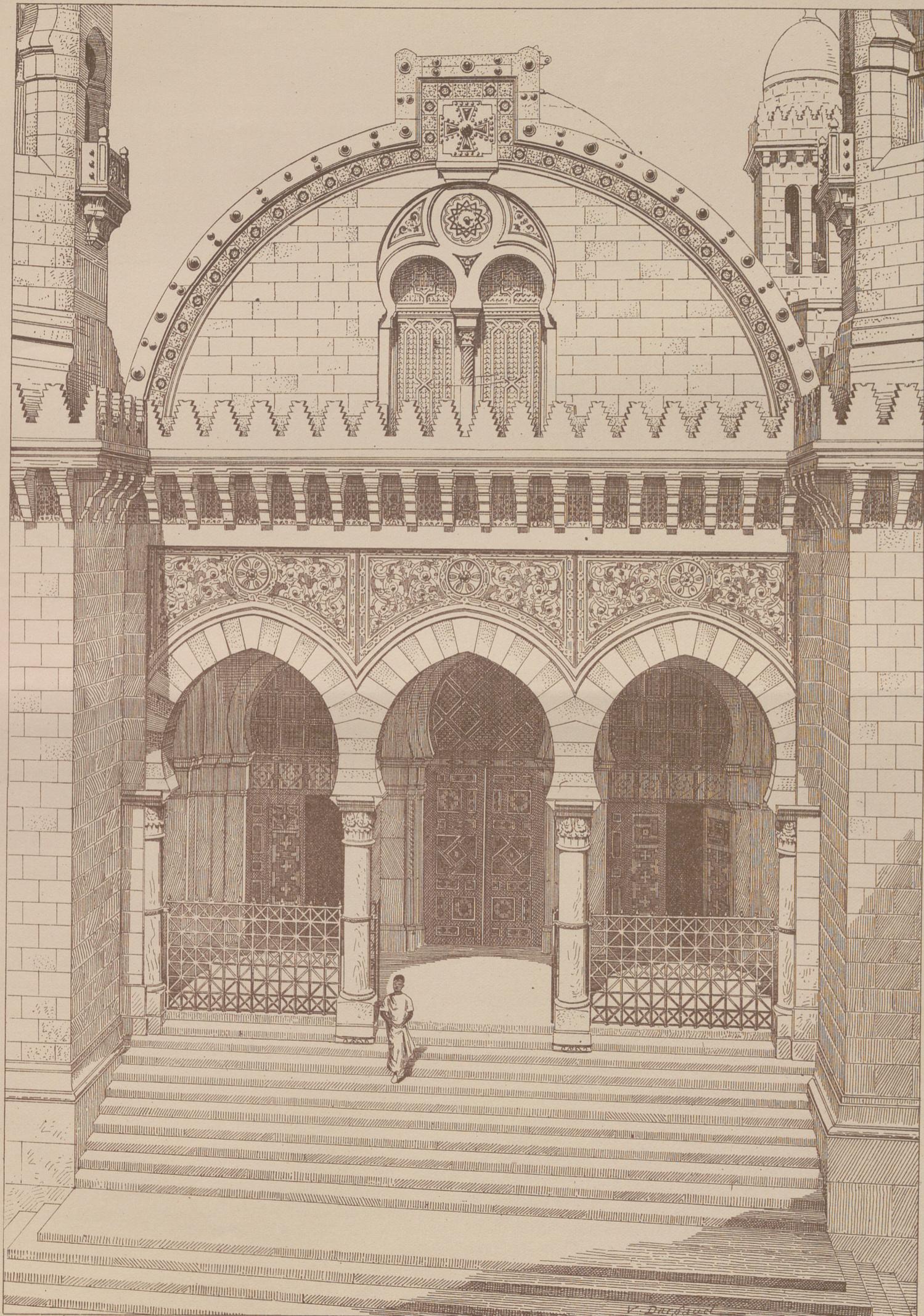
Ce nouvel établissement a été dénommé : *Institut scientifique populaire*. Le programme de son enseignement comprendra exclusivement l'étude des découvertes et des inventions modernes, tant sous le rapport scientifique qu'au point de vue industriel.

L'Association des artistes. — L'assemblée générale annuelle de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs a eu lieu dans la salle de l'hémicycle, à l'École des beaux-arts. M. Bouguereau, membre de l'Institut, présidait. Dans un long et intéressant discours, M. Bouguereau a défini le caractère charitable de cette association, que fonda le baron Taylor, et il s'est félicité de sa prospérité, qui va sans cesse croissant.

Les membres du comité sortant en 1891 ont été réélus.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.



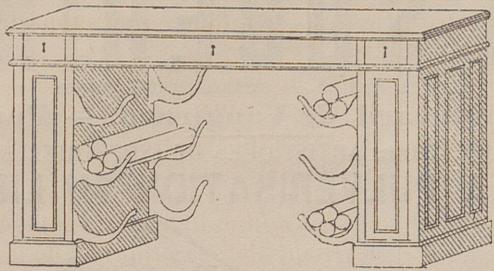
CATHÉDRALE D'ALGER - ARCH. M. BALLU.



CATHÉDRALE D'ALGER - ARCH. M. BALLU.

MOBILIERS DE BUREAUX
MULLER et Fils, Construct^{rs}, 58, rue de Châteaudun, Paris
USINE A ST-OUEN

MEUBLES SPÉCIAUX POUR
CABINETS D'ARCHITECTES
ET D'INGÉNIEURS



MEUBLES SPÉCIAUX POUR
ÉTUDES DE NOTAIRES
ET D'AVOUÉS

INSTALLATIONS DE BANQUES

LA VIE EST TROP COURTE POUR ÉCRIRE A L'ANCIENNE MANIÈRE
EMPLOYEZ



Exp^o Univ^o Paris 1889 Méd. d'Or
Spécimens d'Écritures
et Catalogue Franco

FENWICK F^{RES} & C^O, 17, Rue Paradis, PARIS

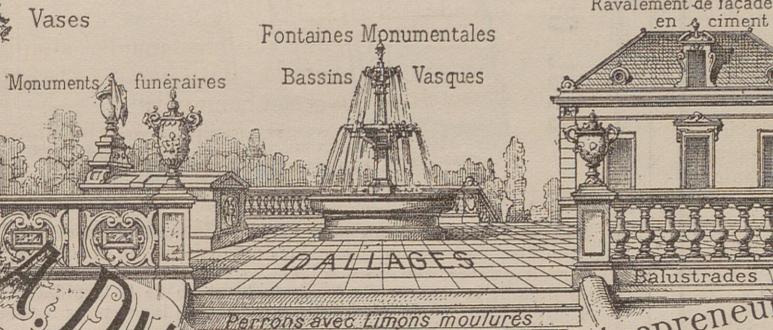
TRAVAUX SPÉCIAUX EN CIMENT

Diplôme d'Honneur - Membre du Jury - 3 Médailles d'Or

Solidité - Résistance aux intempéries - Economie

Pierres moulées en faibles épaisseurs
Pilastres

TRAVAUX garantis
Breveté S.G.D.G.



Vases
Fontaines Monumentales
Monuments funéraires
Bassins Vasques
Ravalement de façades en ciment
Colonnes et Statues
Socles et Piedestaux
DALLAGES
Balustrades
Perrons avec Limons moulurés

A. DUMESNIL N.C.T. Entrepreneur
Spécialiste
129 Rue Marcadet
PARIS

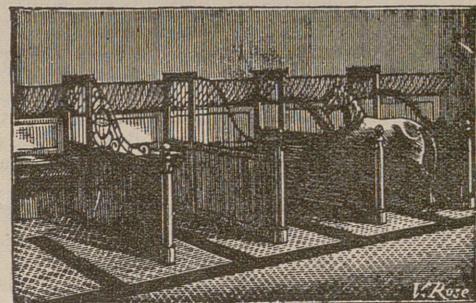
Pierres factices hydrauliques en béton comprimé et avec incrustation de marbres.
Réservoirs - Bacs - Auges - Mangeoires - Massifs de machines.
Spécialité de Travaux d'Usines - Etanchéité de Caves.
Travaux rustiques - Rochers artificiels - Rivières et Pièces d'eau.
Exécution de ces Travaux dans les Départements et à l'Étranger.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
SELLERIES, REMISES, CHENILS, ÉTABLES
BASSES-COURS

H. RABOURDIN

39, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
(Ci-devant, 23, faubourg St-Honoré)

STALLES ET BOXES TOUT EN FER, SYSTÈME BREV.
Sans sonorité, et garantis contre tout accident.



MÉDAILLE D'OR UNIQUE, PARIS 1878
2 MÉDAILLES D'OR, PARIS 1889

Envoi franco sur demande, d'albums, tarifs,
plans et devis

Des spécimens d'écuries et selleries en tous genres
sont exposés dans les magasins.

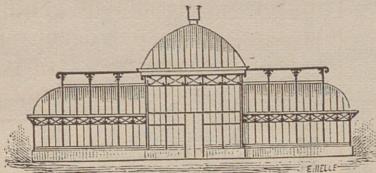
30, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.

USINE DU VEXIN

L. GRENTHE

Paris. - 83, rue d'Hauteville, 83. - Paris

MÉDAILLE
D'OR



EXPOSITION
UNIVERSELLE
1889

CONSTRUCTIONS SPÉCIALES
EN FER, FER ET BOIS
Système brev. s g. d. g.
POUR
CHARPENTES DE LUXE
VERANDAHS, JARDINS D'HIVER
MARQUISES, PASSERELLES
ETC., ETC.

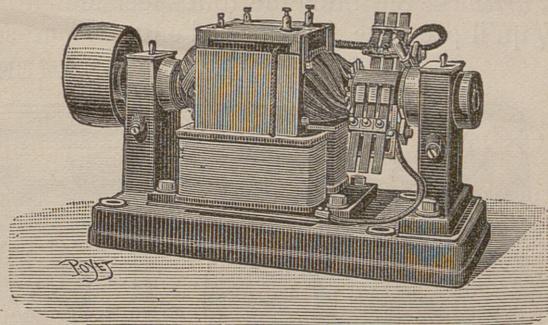
FABRICATION SPÉCIALE
DE SERRES
POUR TOUTES APPLICATIONS
NOUVELLES DISPOSITIONS
BREVETÉ S. G. D. G.
POUR
CHAUFFAGES PAR CIRCULATION
D'EAU CHAUDE

Nous exécutons à forfait tous les travaux
de notre spécialité.

« L'ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE »

CAPITAL : 2 570 000 FR.

Siège social : 15, place Vendôme } PARIS
Usines : 250, rue Lecourbe }



ÉCLAIRAGE PAR ARC ET PAR INCANDESCENCE

COURANT CONTINU. — COURANTS ALTERNATIFS
Machine **Rechniewski** reconnue par le Jury de l'Exposition
comme supérieure à toutes les machines exposées

TRANSPORT ÉLECTRIQUE DE L'ÉNERGIE

MATÉRIEL POUR STATIONS CENTRALES

TRANSFORMATEURS, Bougies **JABLOCHKOFF**

LOCATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

EXPOSITION DE 1889
Station du pont d'Iéna : 600 chevaux

EXPOSITION DE 1889
3 Médailles d'Or. — 2 Médailles d'Argent. — 1 Médaille de Bronze.

MANUFACTURE
DE CÉRAMIQUE D'ART DU PARC MONTSOURIS
 PROCÉDÉS BREVETÉS S. G. D. G.

Exposition Universelle de 1889 : Médaille d'OR

G. MORTREUX
 FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
 2 bis, boulevard Jourdan, et rue d'Arcueil, 22
 PARIS

FAÏENCES ARCHITECTURALES
 Panneaux de revêtement pour décorations intérieures et extérieures,
 Frises, Salles à manger, Salles de bains,
 Vérandas, Vestibules, Cheminées, Meubles, etc.

LAVE ÉMAILLÉE, DÉCORÉE AU GRAND FEU
 Armoires et portraits de toutes dimensions.

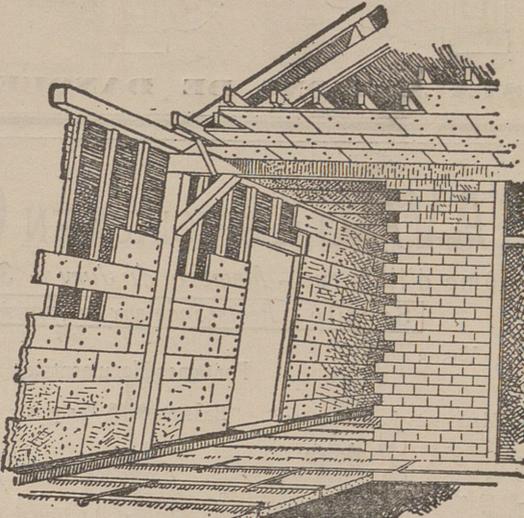
FAÏENCES D'AMEUBLEMENT
 Vases à fleurs de tous styles, Jardinières, Coupes rondes et ovales,
 Vasques, Porte-bouquets, Plats décoratifs, Cache-pots,
 Potiches, Fontaines Renaissance et Louis XV,
 Garnitures de cheminées, Pendules, Lampes, Coffrets, etc.

TRAVAUX OFFICIELS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
 Les statues (la Céramique et la Mosaïque) ainsi que les frises bas-reliefs
 de la Porte monumentale de la Céramique. — Les panneaux allégoriques (la
 Critique et la Pensée), les cheminées, vases et jardinières du pavillon de
 la Presse. — Le grand panneau décoratif du frontispice du palais des
 Machines. Les revêtements de la salle de bains du palais du Gaz, etc.

TÉLÉPHONE

LA SUBÉRINE
 SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 200.000 FRANCS
 8, boulevard de Vaugirard. — Paris.
 APPLICATIONS ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES
 DE LA PULVÉRISATION DU LIEGE

SEUL BREVET FRANÇAIS



MÉD. ARGENT EXP. UNIV. 1889

Briques et carreaux pour cloisons intérieures, combles d'ateliers, de mansardes, hourdis de planchers, revêtements de machines, chaudières, réservoirs, caves, glacières, celliers, et tous autres locaux qui doivent être préservés de la chaleur, du froid, du bruit ou de la trépidation.

Ciment plastique hydrofuge à base de liège, pour moulages en tous genres artistiques et industriels; légèreté, finesse, solidité, pour panneaux décoratifs en toutes dimensions, obtenus sans gauchissement ni retraits pour salles à manger, vestibules, billards, etc.

Bétons isolateurs et calorifuges pour revêtements de murs et de planchers. Extrêmement légers, imputrescibles et ininflammables. Ces bétons sont d'une application facile et pratique.

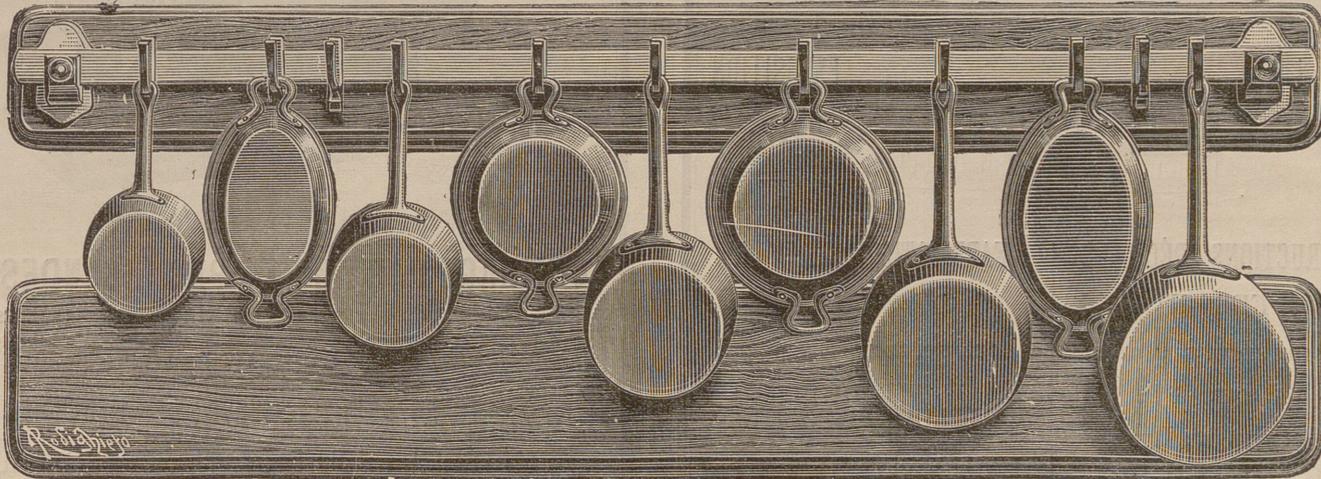
NOUVEAU SYSTEME
POUR SUSPENDRE LES USTENSILES DE CUISINES

Ce nouveau système d'une grande simplicité, qui se compose d'une *Tringle* fixée sur des *Supports* et sur laquelle coulisent des *Crochets* mobiles que l'on peut distancer à volonté et suivant les besoins, offre l'avantage de supprimer l'emploi des clous, lesquels, indépendamment de la difficulté plus ou moins grande qu'ils présentent, en général, pour les poser solidement et proprement, et de l'incommodité qu'ils offrent toutes les fois que l'on désire modifier l'emplacement des ustensiles, ont encore le désavantage de laisser des traces de dégradations assez difficiles à faire disparaître.

Avec ce nouveau mode d'installation on peut augmenter le nombre des objets à suspendre sans aucun inconvénient.

Cet article se recommande tout spécialement pour l'installation des cuisines par la *solidité*, la *commodité* et l'*aspect décoratif* qu'il présente. La pose et l'entretien ne sont d'aucune difficulté.

SPÉCIMEN D'UNE INSTALLATION



TÉLÉPHONE

Envoi du tarif sur demande

Ce système s'applique également avec avantages pour les *Porte-Manteaux*, *Vitrines*, *Étalages*, *Galeries de tableaux*, *Expositions*, etc., et en général, pour tous les objets susceptibles de se suspendre.

G. MICHEL, 42, rue Servan, (Près la rue du Chemin-Vert) PARIS.

VENTES ET ADJUDICATIONS

MAISON TURENNE C. 352 m. R. br. 10,730 fr. 35 r. de M. à p. 100,000 f. A adj. m. s. 1 ench. en la ch. des not. de Paris le 12 mai 91. S'adr. à **M^e Languest**, not. 92, boulevard Haussmann.

MAISON HAUSSMANN C. 1,691^m39. R. br. 154 boul. 156,732 fr. M. à p. 2,000,000 prêt du Crédit foncier. A adj. s. 1 ench. en la chambre des not. de Paris le 26 mai 1891. S'adr. à **M^e Olagnier**, notaire 27, boulevard des Italiens.

2 HOTELS Contigus 10, r. Trelhard av. terrasse av. de Messine et 14, r. de Téheran. C. tot. 696 m. M. à p. 550,000 fr. A adj. s. 1 ench. en la ch. des not. de Paris le 26 mai 91. S'adr. à **M^e Lamontagne**, not. 21 r. Thérèse pour permis de visiter.

PROP. à **PIERRE-CHARRON** R. b. 23, 100 f. M. à p. 380,000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. Paris, le 26 mai 91. S'adr. à **M^e Gatine**, not. r. de l'Echelle, 8.

HOTEL rue de la Faisanderie, 27. Ecurie et remise. C. 745 m. Mise à pr. 175,000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le 12 mai 91. S'adresser à **M^e Fontana**, notaire, rue Royale, 10.

FONTENAY-AUX-ROSES Prop. à adj. le 24 mai 91 en la mairie dudit lieu. S'adr. à **M^e Gosse**, not. à Bourglain-Reine, comprenant : 1^o Maison r. de Bagneux, 8. C. 1,462 m. 2^o Maison r. de Bagneux, 10. C. 362 m. 3^o Gd jardin av. bûcher, faisanderie, kiosque, etc. M. à p. 1^{er} lot 18,000 f. 2^e lot 7,000 f. 3^e lot 4 fr. le m.

MAISON R. D'ABOUKIR, 137 C. 331^m26 R. à Paris 28,000 f. et en 1895 : 30,000 f. M. à p. : 300,000 f. A adj. s. 1 ench. ch. des not. Paris, le 2 juin 1891. S'adr. **M^e Paul TOLLU**, not. 70, rue Saint-Lazare.

MAISON à R. DU G^d PRIEURÉ, 19 (11^e arrond.) près la place de la République, Surf. 306^m. Rev., 12,871 fr. Mise à prix 100,000 fr. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 12 mai 1891. S'adresser à **M^e Magne**, notaire, rue Villersexel, 8.

SURESNES propriété de campagne, r. Pagès, 11 et Delafossé, 4. C. 1,439^m75. M. à p. : 20,000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, 5 mai 91. S'adr. à **M^e Lefebvre**, not. r. Tronchet, 34.

RUES BERGÈRE ET DE TRÉVISE 3,431 mètres de Terrain avec Construction. A adj. sur 1 enchère ch. des not. de Paris, le 26 mai 1891. 1^{er} lot, r. Bergère, 22, et r. de Trévise (encoignure). Superficie : 828^m33. — Mise à prix : 580,000 francs 2^e lot, r. de Trévise. Sup. 516^m44. M. à pr. 320,000 f. 3^e lot, r. de Trévise. — 518^m45. — 320,000 f. 4^e lot, r. de Trévise. — 319^m88. — 300,000 f. 5^e lot, r. de Trévise. — 1068^m47. — 425,000 f. S'adr. aux not. **M^e Bertrand**, Chauss.-d'Antin, 64, et **Cocteau**, b St-Germain, 242, dép. de Penchère.

MAISON A Paris R. S^t-SULPICE, 25 (6^e arr.) Revenu : 9,000 francs. — Mise à prix : 90,000 fr. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, 12 mai 1891. S'adr. à **M^e Magne**, notaire, 8, rue Villersexel.

OFFRES ET DEMANDES

Un Architecte désirerait s'associer ou être directeur de travaux chez un entrepreneur sérieux, à Paris ou dans une grande ville. S'adr. au journal : init. M. G. B. J.

VIENT DE PARAÎTRE
LA 3^e ÉDITION
DE

L'INDICATEUR DU BATIMENT

ET DE LA PROPRIÉTÉ

GONTENANT

LA LISTE DES PROPRIÉTAIRES

DES NOTAIRES

DES ARCHITECTES, DES ENTREPRENEURS, ETC.

COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A PARIS ET DÉPARTEMENT DE LA SEINE

SUIVI

D'un Dictionnaire donnant les Lois, Décrets, Ordonnances qui régissent le Bâtiment — Notice sur l'enregistrement — Tarifs sur tous les droits d'enregistrement — Classes et Catégories des Patentes et droits perçus — Notice sur les Egouts et leurs types, les règlements de voirie — Jurisprudence — Cours et droits d'entrée des matériaux — Les terrains disponible à Paris et en province.

PLAN DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS

Tirés hors texte et en 4 couleurs

TABLEAUX ET PLANS

DONNANT

LES PROPORTIONS DES LOCAUX VACANTS ET LE PRIX

MOYEN DES LOYERS PAR QUARTIERS

LES EXPROPRIATIONS DES EAUX, DU GAZ

ET DE L'ÉLECTRICITÉ

LA LISTE GÉNÉRALE, PAR LETTRE ALPHABÉTIQUE,

DE TOUTE L'INDUSTRIE DU BATIMENT

PAR **MAXIME PETIBON**

Architecte, Directeur de la « Parisienne » Administrateur du « Progrès foncier », auteur du Guide-Annuaire de la Mécanique de la « Statistique immobilière parisienne ».

EN VENTE, 62, RUE DE ROME, PARIS

PRIX, relié, 1,100 pages, 10 fr.

COMPAGNIE PARISIENNE D'INSTALLATIONS CENTRALES

DE CHAUFFAGE & D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 600,000 FR.

MONNOT & C^{IE} INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

47, avenue de La Bourdonnais, Paris.

CHEMINS DE FER

DE PARIS - LYON - MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour collectifs délivrés par toutes les gares P.-L.-M. pour les villes d'eaux desservies par le réseau P.-L.-M.

Valables 30 jours avec faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant 10 0/0 de supplément par chaque période de prolongation.

Il est délégué du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour, aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les stations thermales suivantes :

Aix, Aix-les-Bains, Alais, Albertville, Bourbon-Lancy, Carpentras, Cette, Chambéry, Charbonnières, Clermont-Ferrand, Cluses, Coudes, Digne, Euzet-les-Bains, Evian-les-Bains, Genève, Gières-Uriage, Goncelin-Allevard, Groisy-le-Plot-la-Caille, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, Lachamp-Condillac, Lépin-lac-d'Aiguebelette, Le Vigan, Manosque, Montélimar, Montpellier, Montrou, Moulins, Pougues, Riom, Ris-Châteldon-Roanne, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-d'Estréaux, Salins, Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains, La Bégude, Vendenesse, Saint-Honoré-les-Bains, Vichy, Villefort.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième et les suivantes, paient le demi tarif seulement.

Les enfants de 3 à 7 ans paient la moitié du prix que paierait une grande personne et ont droit à une place distincte ; dans un même compartiment deux enfants ne peuvent occuper que la place d'un voyageur.

Transport gratuit de 30 kilos de bagages par place entière et de 20 kilos par demi-place.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins avant celui du départ à la gare où le voyage doit être commencé.

Billets d'aller et retour collectifs délivrés par toutes les gares des réseaux P.-L.-M., d'Orléans et de l'Etat pour les

Stations thermales des réseaux P.-L.-M. et d'Orléans

Valables pendant 30 jours avec faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant 10 % de supplément pour chaque période de prolongation.

Il est délivré du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares P. L.-M., d'Orléans et de l'Etat, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour) aux familles d'au moins 4 personnes, payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les stations thermales suivantes :

Aix-les-Bains, Bourbon-Lancy, Carpentras, Chamblet-Néris, Evaux, Evian-les-Bains, Gières-Uriage, Goncelin-Allevard, Laqueuille, Moulins, Pougues, Riom, Ris-Châteldon, Roanne, Royat, Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains-La-Bégude, Vendenesse-Saint-Honoré-les-Bains, Vichy, Villefort.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Exceptionnellement, les billets au départ de Paris sont établis exclusivement par les rails de la Compagnie qui dessert la station thermale, sauf, toutefois, en ce qui concerne Royat, station pour laquelle les billets pourront, au gré des voyageurs, être établis soit par le réseau P.-L.-M., soit par le réseau d'Orléans, soit par l'un des réseaux à l'aller et par l'autre au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième et les suivantes paient le demi-tarif seulement.

Deux enfants de 3 à 7 ans sont comptés pour un voyageur à place entière. Pour un seul enfant ou un enfant en excédent sur un nombre pair, le prix est la moitié de celui que payerait un voyageur à place entière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours.

Les demandes de ces billets doivent être

faites quatre jours au moins avant celui du départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursion de Paris aux Châteaux de la Loire par trains rapides et à prix réduits.

Fêtes de la Pentecôte en Touraine et visite de Blois et de Chambord.

Départ de Paris le dimanche matin 17 mai, retour à Paris le même jour.

D'accord avec la Société des Voyages économiques, la Compagnie fera émettre, du 1^{er} au 15 mai inclus, des billets d'excursion comprenant :

1^o Le transport en chemin de fer ; 2^o les repas (vin compris) ; 3^o le transport en omnibus et en voitures ; 4^o les entrées dans les monuments ; 5^o les soins des guides-conducteurs. Par les soins et sous la responsabilité de la Société des Voyages économiques.

Prix de l'excursion complète : 1^{re} classe, 29 fr. 50 ; 2^e classe, 25 fr. 25. Le nombre des places est limité.

Les billets sont délivrés :

1^o A la gare de Paris-Austerlitz ; 8, rue de Londres ; 7, rue Paul-Lelong ; 5, rue Gaillon ; 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; 6, place Saint-Sulpice ; 6, rue Française ; 7, place de la Madeleine ; 21 bis, rue de Paradis ; 34, boulevard de Sébastopol ; 63, rue des Archives ; 18, rue J.-J.-Rousseau.

2^o Aux bureaux de vente de la Société des Voyages économiques, 10, rue Auber, et 161, rue Montmartre, à Paris.

Fêtes de l'Ascension 7 mai 1891

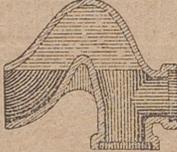
A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 11 mai, les billets aller et retour réduits de 25 0/0 sur le prix ordinaire des places, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial A. n^o 9, les mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mai inclus.

Les billets délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS DE L'AUBE
 Chaux hydrauliques du Seilley (marque Kleine); de Saint-Bernard (marque Convert et Mangras), à Ville-sous-La-Ferté (Aube); de Mussy-sur-Seine (Aube); des Côtes-d'Alun (Haute-Marne); de Bouix (Côte-d'Or) d'Ancy-le-Franc (Yonne).
 SIÈGE SOCIAL **PORTLAND** MAISON A PARIS
 A TROYES EXPOSITION UNIV. DE 1889. MÉDAILLE D'OR 26, rue du Maroc
Fabrique de carreaux mosaïque en ciment. — Briques blanches hydrauliques.

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1889
CARRELAGES MOSAIQUES
 BLANCS, ROUGES, NOIRS, GRIS, BRUNS, ETC.
 CARREAUX DE TROTTOIRS.
 EN GRÈS CÉRAME DE LA VALLEE DE BRAY
BOULENGER AINÉ
 ÀCHILLE BOULENGER, Succ^r AUNBUIL (Oise)

TUYAUX DE GRÈS : FABRICATION FRANÇAISE
 DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS CÉRAMIQUES
 de JEANMÉNIL et RAMBERVILLERS (Vosges)
 DEUX MÉDAILLES D'OR A L'EXPOSITION UNIV^{LE} DE 1889

SIPHONS **APPAREILS SANITAIRES** CUVETTES EMAILLÉES.
 ECONOMIE ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR SALUBRITÉ



 à RAMBERVILLERS (Vosges).
Envoi franco de tarifs et d'échantillons.
 Devis et plans de distributions d'eau et d'assainissements
 Dépôt à Paris : 89, rue de Reuilly

GRANITS DU LAC MAJEUR
 MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIV. DE 1889
ANTONIO CIRLA & FIGLI
 5, rue d'Amboise, 5. — Paris.
 Granit rouge de Baveno. — Granit blanc de Montorfano. — Syénite de Biella.
 INSTALLATION MÉCANIQUE SPÉCIALE POUR SCIER, RABOTER, TOURNER ET POLIR LA PIERRE
 EXÉCUTION DE MONUMENTS. TRAVAUX PUBLICS
 (Voir Sageret)

CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE
 CALORIFÈRES ÉCONOMIQUES ET GRILLES DE GÉNÉRATEURS, BREVETÉS S. G. D. G.

ALBERT ROBIN

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

FERNAND DEHAITRE, CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

PARIS --- 6, rue d'Oran, 6. --- PARIS

CALORIFÈRE ÉCONOMIQUE SYSTÈME ALBERT ROBIN

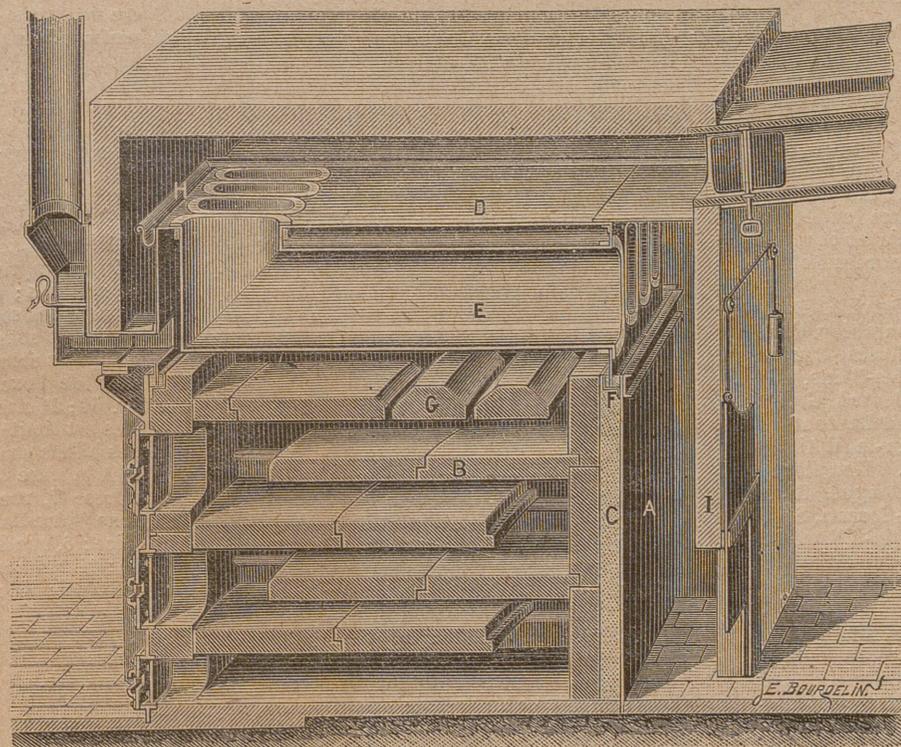
(Breveté S. G. D. G.)

BRULANT TOUS COMBUSTIBLES PULVÉRULENTS ET PAUVRES

Approuvé par la Société Centrale des Architectes

MÉDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES, VIENNE 1873, PARIS 1878.

CHAUFFAGE
 DE
GROUPES SCOLAIRES, LYCÉES, THEATRES
 Ateliers, Bureaux, Gares, etc.



CHAUFFAGE
 DE
MAISON DE RAPPORT, CHATEAUX, HOTELS
 Églises, Chapelles, Couvents, Hôpitaux, etc.

AVANTAGES DE L'APPAREIL

Régularité de température. — Continuité du chauffage. — Salubrité de l'air. — Économie de combustible.
 Absence de surveillance et de main-d'œuvre. — Étanchéité absolue.

Paris. — Imprimerie F. LEVE, 17, rue Cassette.

PRATIQUE DE LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE À LA
RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX

PAR
P. PLANAT

4^e ÉDITION

1 FORT VOLUME GRAND IN-8° DE 900 PAGES
500 FIGURES ET ÉPURES DANS LE TEXTE
55 TABLEAUX HORS TEXTE

Broché : 40 fr.
Cartonné : 42 fr. 50
Relié : 45 fr.

PARIS. - DVJARDIN & C^{ie} 17, Rue Bonaparte.

E. COSTRE.

PAPETERIE
DE LA CONSTRUCTION MODERNE
Paris. - DUGARDIN & C^{ie}, 17, Rue Bonaparte.

CUIR VÉGÉTAL
PRENANT BIEN LA TEINTE
ET NE JAUNISSANT PAS

Rouleau de 1 m. 45 sur 20 m. 14 fr.
— de 1 m. sur 20 m. 12 fr.
— de 0 m. 75 sur 20 m. 7 fr. 50
La main grand Aigle de 25 feuilles
1 m. 02 × 0 m. 73, 9 fr.

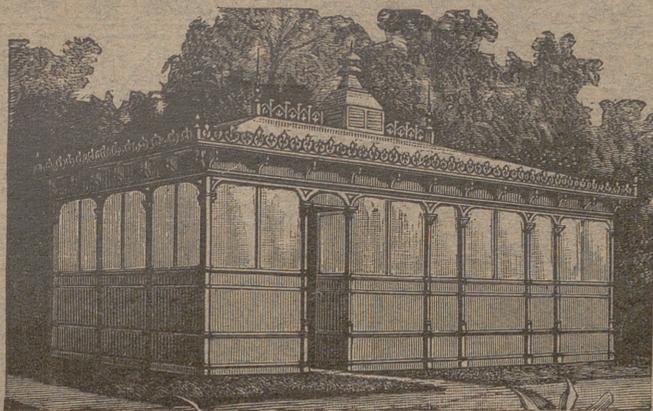
Nous envoyons nos échantillons de papiers à dessins et notre catalogue sur toute demande.

Supplément à la Construction Moderne
N° du 1^{er} Mai 1891

Cuir végétal N° 15

Ce papier végétal prend la couleur d'un cuir véritable et est d'un emploi plus facile.

Vue, d'un des chalets de nécessité de l'Exposition Universelle de 1889, construits et aménagés par la maison Doultou.



DOULTON & C^{IE}
INGÉNIEURS SANITAIRES

CONSTRUCTEURS DE CHALETS DE NÉCESSITÉ
EN FER FONTE OU BOIS

Installation d'appareils les plus perfectionnés, water-closets, lavabos siphons de chasse, etc., etc.

BUREAUX : 6, RUE DE PARADIS
USINE : 63, BOULEVARD BESSIÈRES
PARIS

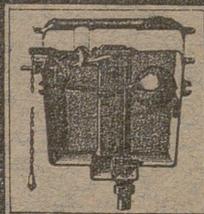
ASSAINISSEMENT

R. LE GARREC N.C.

Fabrique spéciale de ROBINETTERIE et APPAREILS pour le Bâtiment
8, Rue des Francs-Bourgeois, Paris

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

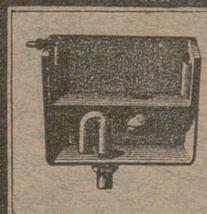
RÉSERVOIR DE CHASSE
A TIRAGE



SYPHONS DE TOUTES
FORMES
ET DIMENSIONS



RÉSERVOIR DE CHASSE
AUTOMATIQUE



SYPHONS DE TOUTES
FORMES
ET DIMENSIONS



APPAREILS complets et de toutes sortes pour Cabinets et pour Lieux communs allant directement à l'égoût

Tous mes APPAREILS d'assainissement sont garantis 10 années, ils sont reconnus bien supérieurs aux autres systèmes, et ils coûtent beaucoup moins.

Envoi franco sur demande de l'ALBUM complet

TÉLÉPHONE

PHOTOGRAPHIE SPÉCIALE

POUR

MM. LES ARCHITECTES

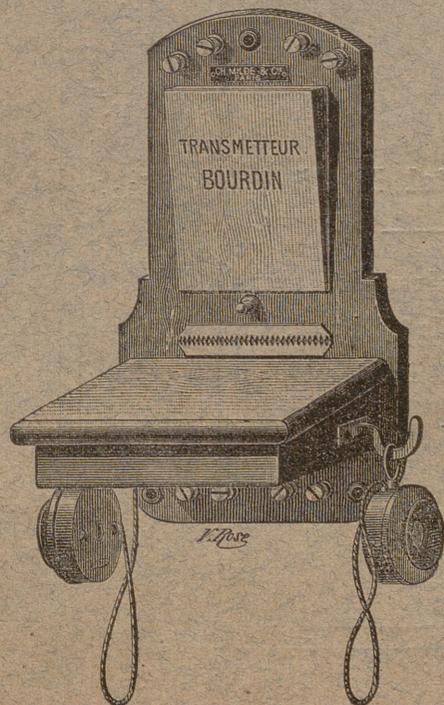
REPRODUCTION DE FAÇADES ET INTÉRIEURS D'APRÈS NATURE
REPRODUCTION A L'ÉCHELLE EXACTE DE PLANS ET DESSINS
PHOTOGRAVURE TYPOGRAPHIQUE. — PHOTOLITHOGRAPHIE.

FERNIQUE

31, rue de Fleurus, Paris

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MÉDAILLE ARGENT PARIS 1878. — MÉDAILLE OR, ANVERS 1885
DIPLOME D'HONNEUR, PARIS 1885

J. VANTILLARD
PEINTURE SUR VERRE VITRIFIÉ
MISE EN PLOMB EN TOUS GENRES
VITRAUX D'ÉGLISES & D'APPARTEMENTS
Gravure à l'acide sur verre et sur glace
4, rue Daubigny, Paris
EXPOSITION UNIV. 1889. MÉD. D'ARGENT



CH. MILDE FILS ET C^{IE}

Entrepreneurs,
CONSTRUCTEURS,
Électriciens

26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

SEULS CONCESSIONNAIRES DE
TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS

SONNERIES ÉLECTRIQUES
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
PARATONNERRES GRENET

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande.
Envoi franco des brochures et catalogues illustrés.

La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur ou un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.